



Les conditions du maintien des syndiqués CFDT au moment du départ en retraite

**CFDT, Centre Georges Chevrier
septembre 2013**

Georges Ubbiali, CGC,
maître de conférences à l'université de Bourgogne.
Avec la collaboration de Priya Ange, Matthieu Berton,
Marine Guichard, Kevin Martin,
étudiants en master de sociologie.

**Agence
d'objectifs
IRES**

Georges Ubbiali, CGC,
maître de conférences à l'université de Bourgogne.
Avec la collaboration de Priya Ange, Matthieu Berton,
Marine Guichard, Kevin Martin,
étudiants en master de sociologie.

Centre Georges Chevrier
UMR 5605 - CNRS
Université de Bourgogne
4 boulevard Gabriel 21000 DIJON
Georges.Ubbiali@u-bourgogne.fr

Les conditions du maintien des syndiqués CFDT au moment du départ en retraite

*Ce rapport a reçu le soutien financier de l'IRES (Institut de recherches économiques et sociales)
et a été réalisé dans le cadre de l'Agence d'objectifs.*

Oui, moi, je vais avoir 80 [ans] cette année. Dans deux mois, trois mois. Bon, on est dans les vieux. Enfin, non, dans les personnes très âgées. Mais qui ne sont pas vieux. [...] Bon, je fais partie d'autres associations. Moins prenantes si vous voulez. Mais je reste actif, quoi. Je ne sais plus à qui je disais ça, il n'y a pas longtemps. C'était il y a deux jours : « Je suis âgé, mais je ne suis pas vieux ». Voilà.

Extrait d'un entretien avec un syndiqué à la CFTC en 1958, membre des retraités CFDT.

Et pourtant, les vieux [...] on a l'impression que pour eux le temps n'existe pas, ils sont redoutables quand ils se mettent à traverser, et tu ne fais pas attention et tu t'en chopes un, et alors les emmerdements commencent, comme si des vieux, il n'y en avait pas bien trop, ils agonisent au soleil des jardins ou dans la fumée de tabac du Foyer du retraité, ils touchent des pensions jusqu'à cent ans, se chient se pissent dessus dans la moindre honte, bouffent comme des ogres, sans même attraper un rhume.

Antonio Muñoz Molina, *Pleine lune*, Paris, Seuil, 1998, p. 198.

Remerciements

Notre équipe ne peut que remercier chaleureusement toutes celles et ceux qui nous ont accueillis et ont accepté de nous consacrer un moment. Nous gardons un souvenir ému de ces instants partagés, une passerelle s'est déployée entre les générations. Merci, donc.

Sommaire

Introduction.....	6
Méthodologie	11
Partie 1 - Les conditions de l'adhésion syndicale	17
1.1 Des éléments pour comprendre la rupture à la retraite	18
1.2 Des modalités d'adhésion, gage d'un engagement poursuivi.....	26
1.2.1. Une socialisation préalable ou parallèle à l'engagement.....	26
1.2.2. Des retraités multi-positionnés.....	31
1.2.3. Un rapport extro-déterminé au syndicalisme	37
Partie 2 - Les contraintes spécifiques au syndicalisme retraité.....	43
2.1 Connaissance des actifs âgés et retraités récents sur le syndicalisme retraité.....	45
2.2 La retraite : sas et recomposition de l'engagement	51
2.3 Retraité = vieux ?	58
Partie 3 - Le sens de l'adhésion syndicale.....	63
3.1 Sociabilité, loisirs, rencontres.	65
3.2 Une forme désenclavée de syndicalisme ?.....	69
3.3 À l'aise avec les valeurs confédérales.....	79
Conclusion.....	83
Annexes	85
Annexe 1 : Grille d'entretien	86
Annexe 2 : Courrier envoyé aux retraités (ou futurs retraités) Franche-Comté.....	88
Texte du courrier envoyé aux retraités UCR d'Île-de-France	89

Introduction

Enquêter sur les retraités CFDT, sur la base d'une enquête qualitative¹, c'est se confronter immédiatement à tout un pan de l'histoire sociale, politique, culturelle de la France de la seconde moitié du XX^e siècle. Dans les récits que les interviewés ont offert, se mêlent et se télescopent : la IV^e et la V^e République, les luttes contre la colonisation et la guerre d'Algérie, l'évènement Mai 68 – période centrale pour tous et toutes –, le gauchisme, le PSU, les luttes d'émancipation des femmes, la contre culture et le mouvement communautaire, les luttes antinucléaires et l'émergence de l'écologie politique, les grandes mobilisations ouvrières, depuis la grève des mineurs de 1963 à la grève des PTT en 1974 en passant par les multiples grèves localisées à telle ou telle entreprise, tel ou tel secteur, l'unité syndicale et l'Union de la gauche, l'élection de François Mitterrand en 1981, l'évolution doctrinale stratégique de la CFDT durant cette période...

On trouve là une liste non exhaustive des thèmes et moments abordés au cours de l'évocation de leur engagement syndical et/ou politique, paroles libérées par l'entretien avec les interviewers. On ne soulignera jamais assez cette richesse de la mémoire dont les anciens de la CFTC-CFDT sont les dépositaires.

1. Lire plus loin la partie méthodologique qui précise les modalités de réalisation du travail de terrain.

En effet, l'organisation des anciens salariés dans le syndicat est très ancienne dans le courant CFTC-CFDT. Ce n'est ni le lieu ni l'objectif de cet exposé de retracer l'histoire de l'organisation des retraités depuis la création de l'Association des vieux travailleurs CFTC en 1946 à la création de l'UCR-CFDT en 1969². Cette évolution, à grands traits, passe d'un positionnement assistanciel à l'égard des personnes âgées à une politique syndicale, en direction des retraités³. La fondation de l'UCR en 1969 est la concrétisation de cette volonté de disposer d'un outil en faveur d'une action proprement revendicative. Il faut attendre le milieu des années 90 pour que le Bureau national se préoccupe de la question de l'organisation des retraités, par le biais de deux notes, une première en avril 1994 et surtout une seconde les 17-18 novembre 1999.

La première note, d'avril 1994, part du constat d'une concurrence accrue des associations autonomes par rapport au mouvement syndical. Elle développe l'ambition d'un syndicalisme spécifique pour organiser les retraités, syndicalisme de proximité (détaché donc de l'entreprise). En effet, est pointée la difficile articulation entre la dimension professionnelle (UFR) et la dimension territorialisée (UDR). La note exprime également l'ambition de recruter bien au-delà des rangs des anciens retraités et de positionner le syndicalisme CFDT comme une réelle alternative aux associations autonomes. Le potentiel de recrutement, ce sont les douze millions de retraités et pas seulement les quelques milliers (ou dizaines de milliers) d'anciens syndiqués devenant pensionnés.

La note au BN de 1999 revient sur la question de la place des retraités au sein de la CFDT. Cette note qui constitue la base des résolutions adoptées au 45^e congrès confédéral de Nantes de 2002, assure la pleine et entière intégration des retraités au sein de la Confédération. Elle revient sur la structuration territoriale du syndicalisme retraité, appelant clairement à rompre avec l'ancien univers professionnel. Bien que les structures professionnelles (UFR) ne disparaissent pas, elles doivent être conçues comme des lieux de passage. La note insiste également de nouveau sur le bassin de

2. Histoire d'ailleurs largement esquissée par les acteurs eux-mêmes. Lire notamment « L'évolution de la place des retraités dans la CFDT », *Retraité Militant*, février 2012, n° 12-02 ainsi le compte rendu du colloque pour les 60 ans de l'UCR, *Retraité Militant*, juillet-août 2006, n° 07-08.

3. Lire notamment Alexandre IELLATCHICH, « L'âge syndical. Représentation sociale et intégration du travailleur âgé dans le mouvement syndical. L'exemple de la CFTC-CFDT », p. 188-218, in Daniel REGUER, *Vieillesse et parcours de fins de carrière : contraintes et stratégies*, Lyon, Eres, 2007. Nous ne reprenons pas dans ce rapport final la totalité de la revue de littérature qui a été analysée dans le rapport intermédiaire.

recrutement du syndicalisme retraité, qui doit correspondre à l'ensemble des pensionnés : « compte tenu des réalités de la syndicalisation depuis vingt ans, la priorité est au regroupement de retraités qui n'ont pas conservé ou connu d'appartenance syndicale⁴ ».

Or, on le verra au fil du développement de cette enquête, il est sans doute nécessaire de faire le deuil d'un recrutement large de pensionnés en faveur du syndicalisme des retraités, tant les conditions de l'engagement dans le syndicalisme procède de mécanismes préalables que l'arrivée en retraite en génère pas spontanément. Pour aller vite, tout indique que le syndicalisme des retraités⁵ représente un effet d'*hystérésis* de l'engagement, c'est-à-dire du prolongement d'une affiliation passée ou préalable. L'arrivée en retraite ne saurait faire jaillir des dispositions à l'engagement (variante forte) et même, sans doute, à la prise de carte (variante faible).

Et même aurait on souhaité tester cette possibilité, les conditions méthodologiques de cette enquête n'auraient pas permis d'obtenir des résultats. Comme on l'indiquait dans le rapport intermédiaire, l'hypothèse, selon laquelle : « on pouvait considérer qu'à défaut de pouvoir contacter des salariés retraités du rang, on pouvait considérer que les syndiqués CFDT, issus d'un tirage au sort sur le fichier national des adhérents permettraient d'approcher des individus aux caractéristiques similaires aux retraités lambda. Or, ce point n'est pas du tout confirmé par la dynamique de l'enquête. En effet, par le jeu des désistements, refus de réponse, impossibilité de contacts ou tout simplement la manière de procéder⁶, ce sont bien des syndiqués très au fait de la vie syndicale qui ont été rencontrés ».

Le travail que l'on va lire amène donc à faire évoluer le titre du projet déposé, « Les attentes des retraités par rapport au syndicalisme », devenant : « Les motivations des anciens syndiqués à rester organisés au sein de la CFDT au moment du départ en

4. Note BN, Pour un syndicalisme confédéré de retraités qui assume les voies de son développement, p. 3 ; CFDT, service documentation.

5. Ce trait est vraisemblablement valable au-delà des rangs de la CFDT, même si cette enquête n'a pas eu les moyens de le vérifier.

6. La meilleure illustration de cela est la manière dont un entretien a été mené avec un syndiqué du pays de Montbéliard. Informé par la réception du courrier mentionné ci-après, ce syndiqué a alerté le bureau de l'ULR et a tenu à ce que la rencontre ait lieu dans les locaux de ce dernier, en présence de la plupart des membres du bureau.

retraite ». Titre qui correspond de manière beaucoup plus précise à ce que nous avons pu observer au fil des 54 entretiens en tête-à-tête réalisés.

Dans un premier temps, on se penchera sur les conditions de l'adhésion initiale à l'organisation, moment clé permettant de comprendre les conditions du maintien au-delà de l'activité. On s'attardera dans une seconde partie sur les difficultés spécifiques au syndicalisme retraité pour celles et ceux qui arrivent en retraite ou sur le vécu du passage de l'activité à la retraite pour celles et ceux qui sont déjà en retraite. Enfin, dans un ultime moment, c'est la thématique de l'inscription dans le syndicalisme retraité qui retiendra notre attention.

Méthodologie

Comme convenu dans le contrat de recherche, l'enquête devait se dérouler sur trois régions (Bourgogne, Franche-Comté, Île-de-France), sur la base d'une approche qualitative (voir grille d'entretien en annexe). Sur la base d'un fichier fourni par la confédération⁷, la réalisation de soixante entretiens devait permettre de constituer une base documentaire de nature narrative, permettant, à partir de l'expérience subjective des personnes interviewées de mieux appréhender les attentes des retraités à l'égard du syndicalisme.

Une équipe de quatre étudiants de Master de sociologie de l'université de Bourgogne (Priya Ange, Matthieu Berton, Marine Guichard, Kevin Martin) a été constituée sous ma direction. Le travail de recueil des entretiens s'est déroulé en trois phases, avec des difficultés croissantes au fur et à mesure de l'avancée de la recherche. Les entretiens ont été réalisés, dans un ordre de proximité : la Bourgogne en premier, puis la Franche-Comté et, enfin, l'Île-de-France.

À chacune de ces étapes, il a fallu adapter la méthode et renforcer la collaboration avec les UTR.

7. Fichier constitué de deux groupes : des personnes encore en activité, de 58-60 ans et des personnes au-delà de 60 ans. Fichier constitué de manière aléatoire, à partir du fichier des adhérents CFDT.

En Bourgogne, notre équipe a pris contact directement avec les personnes, à partir du fichier fourni. Nous avons pu ainsi réaliser 19 interviews (un tableau synthétique des entretiens figure p. 14). Cependant, nous avons eu des difficultés pour entrer en relation avec les interviewés potentiels. Le numéro de téléphone ne figure pas dans le fichier fourni. Un travail de récolement a donc été nécessaire, faisant apparaître qu'environ un tiers des personnes du fichier n'étaient pas joignables par téléphone (ni, à fortiori par mail). De plus, lorsqu'un contact téléphonique était établi, une forte suspicion de la part des personnes sollicitées se manifestait. Un problème, présent dès cette phase de la recherche, a donc été le difficile accès aux personnes du fichier. En effet, bien que l'information de la recherche ait été publiée dans le journal de l'UCR et dans les circulaires internes aux responsables, l'information n'est pas parvenue directement aux intéressés. Nous avons alors essuyé de nombreux refus ou nous n'avons pas pu contacter certaines personnes, malgré de nombreuses relances. Nous avons donc dû quasiment épuiser la liste des 100 contacts pour la Bourgogne, afin de pouvoir réaliser les entretiens.

Ces difficultés nous ont amenés à renforcer la collaboration avec les structures retraitées. Nous avons alors décidé de procéder différemment pour la seconde phase de recueil d'informations, localisée en Franche-Comté. Cette deuxième étape a commencé, en octobre 2012 par une rencontre avec le bureau de l'ULR à Besançon. Nous avons décidé de l'envoi par l'équipe de recherche d'un courrier commun (UTR Doubs et équipe de recherche) aux cent personnes du fichier, afin de les prévenir préalablement de leur possible sollicitation (le courrier figure en annexe).

Les conséquences de l'envoi de ce courrier (début octobre) ont été tout à fait positives, puisque l'on a beaucoup moins rencontré de refus de la part des personnes contactées. Entre octobre et décembre 2012, 15 entretiens ont été réalisés en Franche-Comté.

Par ailleurs, des contacts fréquents ont eu lieu avec le secrétaire de l'ULR de Besançon. Nous avons eu notamment l'occasion de participer à un bureau de l'UTR 25 début novembre. Lors de la campagne de recueils d'entretiens, nous avons constaté que le fichier ne comportait que peu de syndiqués très âgés (au-delà de 80 ans). Nous avons donc sollicité l'UTR 25 pour obtenir des contacts de personnes possédant ces caractéristiques. Un travail complémentaire a pu être effectué en début d'année 2013,

permettant au total le recueil de 19 entretiens (dont des entretiens de couples) en Franche-Comté.

L'Île-de-France fut la dernière région visitée pour le travail d'enquête. Fort de l'expérience des étapes précédentes, nous avons procédé en lien plus étroit avec l'UCR. En effet, une première étape de recherche des numéros de téléphone a permis de constater que plus de 50 % de l'échantillon (que ce soit pour les moins de 60 ans ou pour les plus de 60 ans) n'était pas inscrit sur les listes téléphoniques. Après une réunion de concertation, nous avons donc décidé d'envoyer un courrier (cf. annexes) à l'ensemble des contacts adhérents de l'UCR (soit 100 personnes), excluant de ce fait les contacts des moins de 60 ans. De fait, les personnes encore actives en Île-de-France ont été écartées de l'enquête. Suite à l'envoi du courrier, pour l'anecdote, seule une personne ne disposant pas du téléphone a pris contact par mail, tandis qu'une dizaine de lettres étaient retournées à l'UCR expéditeur. Nous avons donc dû nous appuyer plus étroitement sur les adhérents retraités, l'UCR nous donnant des listes de contacts. C'est donc tardivement, fin juin que les derniers entretiens ont pu être menés en Île-de-France, pour un nombre total de 16 personnes.

Le tableau ci-dessous fournit les informations sur la totalité des entretiens menés à bien. La totalité de ces entretiens ont été retranscrits intégralement. Cette masse documentaire fournit un document final de près de 900 pages.

Tableau synthétique des entretiens réalisés

	Nombre d'entretiens		
		Dont hommes	Dont femmes
Bourgogne	19	8	11
Franche-Comté	19	12	11
Ile -de-France	16	10	6
	54	30	28

NB : l'addition du nombre d'hommes et de femmes est supérieure à 54, car on compte deux interviews de couples.

Malgré la manière dont le contact a pu s'organiser, une importante variété de métiers et de fédérations a été respectée. Sans que l'on puisse parler d'une quelconque représentativité (au sens statistique du terme), on retrouve des personnes provenant aussi bien de la métallurgie, de la santé, de l'enseignement (public et privé), des transports (SNCF, mais aussi transporteurs privés), de la fonction publique territoriale, de la banque, de l'agriculture, de la mutualité et même, à l'unité, du bâtiment, du

nucléaire ou des sociétés d'études. Le SGEN occupe la première place parmi les secteurs professionnels représentés, fidèle à sa fonction, de la maternelle au supérieur, associant enseignants et quelques administratifs.

Du point de vue des âges, là également, une grande amplitude se manifeste. La plus jeune interviewée, retraitée, avait 52 ans en 2012. Il s'agissait d'une femme, mère de trois enfants, qui a préféré anticiper son départ à la retraite, plutôt que de subir les allongements de la dernière loi Fillon. Le plus ancien est un homme de 92 ans, pensionné de la SNCF depuis 37 ans, adhérent CTFC depuis 1945.

Ces entretiens se sont déroulés pour la très grande majorité au domicile des interviewés. Quelques-uns ont eu lieu dans les locaux syndicaux, des cafés, mais de manière très accessoire. L'un s'est déroulé dans les locaux de l'entreprise de l'interviewé, encore actif.

En ce qui concerne la durée, le plus court a duré 42 minutes, le plus long s'est déroulé durant 2 heures 40. En moyenne, la durée de chaque entretien est d'un peu plus d'une heure et demie.

Hormis quelques problèmes d'audition ou de compréhension (l'univers militant est saturé de sigles ou de références historiques⁸), ces entretiens se sont déroulés sans incident majeur, se concluant bien souvent par un apéritif, un café ou une collation pour l'interviewer.

Ajoutons, pour finir, que nous avons également essayé de participer à quelques réunions des instances retraitées, dans chacune des régions investiguées. Nous avons ainsi pu rencontrer l'ensemble des membres du conseil syndical de Côte-d'Or (UTR 21) le 28 juin 2012. Cette rencontre a notamment permis aux étudiants de se familiariser avec les méthodes de travail et de formulations revendicatives en cours dans le milieu des retraités CFDT. C'est pourquoi nous avons renouvelé cette expérience dans les deux autres régions. Nous avons pu ainsi participer à deux réunions du bureau de l'UTR 25 (13 novembre 2012 et 7 février 2013). Enfin, une partie de notre équipe a pu assister à une journée de réunion de l'URR-IDF (26 avril 2013).

8. Un seul exemple : comprendre ce que sont les minos et les majos et les enjeux des débats internes de l'UNEF de la guerre d'Algérie implique un degré de connaissances politiques qui n'est que rarement à la portée des étudiants d'aujourd'hui.

Au total, c'est donc un matériau qualitatif très volumineux qui a été collecté et a servi de base à l'analyse que l'on va lire dans les pages qui suivent.

Partie 1

Les conditions

de l'adhésion syndicale

Ainsi qu'on aura l'occasion de le constater, pour la plupart des personnes rencontrées, l'adhésion à la CFDT (ou la CFTC pour les plus âgées) est ancienne. Nous proposons néanmoins de faire un détour par le biais de quelques cas dont la rupture avec le syndicalisme permettra de mettre mieux en relief les conditions habituelles de la continuité syndicale.

1.1 Des éléments pour comprendre la rupture à la retraite

Dans le cadre de l'enquête, nous avons pu en effet rencontrer quatre situations types de rupture avec l'organisation syndicale. Comprendre les logiques qui président à l'éloignement du mouvement syndical, c'est souligner, en retour la force ordinaire de l'affiliation.

La première situation, la plus marquée sans doute, est celle d'une enseignante de 62 ans, accédant à la retraite en janvier 2012. Infirmière de formation, sa carrière s'est déroulée dans l'enseignement privé, dans une école professionnelle d'aide-soignante qu'elle a créée, en même temps qu'elle enseignait à temps partiel dans l'Éducation nationale. À la fin des années 2000, ce centre professionnel a été intégré dans l'Éducation nationale. Le

cumul des heures de travail qu'elle exerçait dans cette double mission excédait largement le temps statutaire d'un enseignant du secteur public, ce qui lui permettait d'avoir un excellent salaire. Situation qui a pris fin avec son intégration dans le secteur public. Elle a donc demandé à pouvoir faire un nombre important d'heures supplémentaires afin de maintenir son salaire. Le nombre qui lui a été accordé ne lui convenait pas. Elle s'est alors tournée vers le syndicat afin d'obtenir un appui. C'est donc clairement une fonction de défense qu'elle est venue chercher auprès de l'organisation :

J'ai commencé à demander aux collègues qui étaient... qui étaient syndiqués et je me suis dit, « ben je vais me syndiquer pour essayer d'avoir une aide dans ma défense et dans tout ça ».

Ce rapport instrumental au syndicat ne s'accompagne pas vraiment d'une intégration des conceptions sous-tendues par l'affiliation syndicale, même si sa fille, journaliste à l'AFP est syndiquée (l'enquêteur n'a pas pris la peine de vérifier le syndicat). Cette interviewée conteste notamment l'idée que le syndicat puisse développer une analyse politique (thématique, ni droite, ni gauche). Si elle approuve les récentes réformes des retraites qui lui apparaissent comme une nécessité, c'est pour mieux critiquer les jeunes qui s'étaient solidarisés dans son établissement avec la contestation. De plus, elle est favorable au dépassement de la notion de retraite, pour envisager la possibilité de pouvoir prendre sa retraite sans âge déterminé, « tant que l'on est heureux au travail ».

De fait, cette femme exprime une philosophie spontanée de la réaction, affirmant :

Donc, vous qui êtes jeunes, comptez sur vous, bien sur vous. Mais sur les autres, c'est pas la peine. On est seul au monde. Comme on dit, on est seul, on meurt seul, et on vit seul. Bon heureusement qu'on est entouré de familles et de proches. Mais faut attendre rien. Comme ça, on n'est pas déçu.

Elle envisage éventuellement de se lancer dans la politique, maintenant qu'elle a plus de temps, chez les « sans étiquette ». Dès son arrivée en retraite, elle a cessé toute affiliation avec la CFDT, répondant, à la question de l'utilité d'un syndicat de retraité :

Donc un retraité, pourquoi pas l'aider dans une voie... mais c'est un peu l'assistante sociale.

Cette personne exprime en conclusion de son entretien son irréductible aversion au principe même du syndicalisme :

Mais dans le monde du travail, il n'y a personne. C'est « débrouilles-toi ». Non et puis en plus, moi, je vois, il y en a une qui était syndiquée, et qui a perdu son poste de travail et qui a retrouvé sur Dijon. Il a fallu qu'elle s'en aille. Personne n'est intervenu. C'est pour ça, je me suis rendue compte que... ce serait à refaire, je ne me syndiquerais pas. Ça m'a servi à rien.

Adhérente tardive, rapport individualisé à l'organisation, on comprend alors que cette *affiliée improbable* au syndicalisme cesse toute adhésion dès l'heure de la retraite sonnée.

La seconde illustration, est celle d'un homme de 60 ans, très récemment pensionné, résidant à Besançon. Sa carrière professionnelle commence à l'armée, puis se poursuit dans une importante entreprise de transports en communs. Peu prédisposé à l'action syndicale, il découvre, à l'occasion des multiples grèves, le syndicat. Il se syndique à la CGT où il milite activement. Mais les prises de positions politiques en faveur du PCF l'amènent à rompre avec cette centrale et à prendre sa carte à la CFDT. Il y développe une intense activité, occupant des responsabilités dans sa section, élu au CE. Comme il l'exprime lui-même à plusieurs occasions au cours l'entretien, il possède la fibre syndicale :

Parce que c'est des gens qui n'ont pas la fibre syndicale. Ce sont des gens qui prennent leurs heures syndicales pour aller faire du vélo, du jardin. Y'a pas de culture syndicale. Alors que moi, je faisais partie d'une équipe, où on avait la fibre syndicale quoi !

Et vous entendez quoi par fibre syndicale ?

Ben, c'est-à-dire qu'on sent qu'il est de notre devoir de défendre nos intérêts et ceux de nos collègues, quoi ! Donc, ça, on l'a ou on l'a pas. Je ne sais pas comment l'expliquer, je sais pas comment le matérialiser. Y a des gens que ce soit sur le plan politique, syndical ou associatif qui font le choix de s'engager parce qu'ils pensent que c'est là qu'est leur devoir, leur rôle, leur place. Et, j'ai toujours pensé que ma place était dans le militantisme syndical.

Cependant, cette intégration à l'univers syndical (sa femme est également syndiquée, mais pas militante, sa sœur exerce des responsabilités à la CGT, son fils est cédétiste) ne s'accompagne pas d'une fidélité à la CFDT. Promu chef d'équipe il tente de constituer une liste CFDT pour le deuxième collège, échoue, et se syndique à la CGC, même s'il avoue ne pas partager leurs idées.

Par de nombreux traits (entourage imprégné par le principe syndical, implication de longue durée dans le syndicalisme, rôle actif et responsabilités exercées), cet individu représente la figure idéale du syndicaliste retraité. Pourtant, deux aspects de son parcours permettent, probablement, de comprendre pourquoi il rompt avec le syndicalisme à ce moment là. Tout d'abord, son activité syndicale se déroule uniquement au sein de son entreprise. Dit autrement, la dimension professionnelle prédomine. À cette caractéristique s'en ajoute une seconde, que l'on pourrait qualifier de nomadisme syndical. En effet, durant sa carrière, il a développé un rapport hésitant à la CFDT, oscillant entre la CGT dans une première phase et la CGC (même à contrecœur) dans une seconde. Cette rupture s'accompagne d'un discours générationnel expliquant sa volonté de profiter :

Si aujourd'hui le syndicat était comme à cette époque, vous vous engageriez ?

Je sais pas. J'ai pas de vision à terme. Moi, aujourd'hui, je suis bien comme je suis. Ne pas me sentir concerné, c'est pas le mot. Mais j'ai pas envie de me battre pour ceux qui auront eu toute leur vie les mains dans leurs poches. Moi, je me suis bagarré toute ma vie pour les autres, jamais pour moi, maintenant, je veux vivre un peu pour moi.

Sinon à part le syndicat, vous l'envisagez comment la retraite ?

Confortable ! [rires]. Le plus tranquillement possible. Profiter de mon petit-fils et puis voilà quoi. Moi, c'est retraite cool. Je passe les deux tiers de mon temps à jouer sur Internet et que ça reste entre nous, mais ça m'occupe beaucoup.

Troisième situation, c'est également au titre d'une conception de la retraite comme moment de loisirs, dominée par la famille que ce couple du Nord Franche-Comté d'agents d'entretien et de maintenance, retraités de l'Education nationale explique son éloignement du syndicalisme. Françoise⁹ (60 ans) et Bruno (64 ans) ont été syndiqués durant toute leur vie professionnelle, à la FEN (SNAEN) puis à l'UNSA. Leur fils est syndiqué à la CGC et leur fille au SGEN. Françoise a exercé de nombreuses responsabilités au sein des CAP durant son activité, Bernard fut, pour sa part, représentant du personnel dans son établissement, durant 35 ans. C'est au moment de l'intégration du personnel technique des collèges et lycées au Conseil général dans le cadre de la loi de décentralisation de 2003, que Françoise décide de prendre leur carte à la CFDT (son mari, plus âgé, part en retraite dans cette période). Son adhésion apparaît

9. Les prénoms sont fictifs, afin de respecter l'anonymat.

donc tardive, et motivée par le rapport de force interne au Conseil général où l'UNSA n'était pas, ou faiblement, implantée. Françoise exprime d'ailleurs sa satisfaction d'avoir adhéré avec la CFDT :

La CFDT et la personne, la représentante du Pays Montbéliard répondait plus à nos attentes et puis voilà. Donc, c'est pour ça que je suis restée avec eux, je suis rentrée avec eux et de ce côté-là aucun souci. Ils étaient vraiment là pour nous défendre, disponibles quand on avait besoin d'eux. On avait qu'à appeler, ils étaient là. Enfin, nous, Patricia, celle qui représentait le syndicat a toujours été présente [...] Donc, elle a vraiment été à nos côtés. C'est vraiment quelqu'un sur qui on pouvait compter. Bon après, une fois qu'on est en retraite, ben c'est fini, on s'en occupe pas.

Le passage en retraite apparaît pour ce couple comme l'occasion de prolonger différemment leur envie de demeurer actifs. Ils expriment le sentiment du devoir accompli (*on s'est bien battu syndicalement*) durant toute leur vie. Aucun regret des activités menées durant leur vie de travail n'est évoqué, mais cette étape est finie :

B : *On a toujours été dans les associations, dans les syndicats, dans tout ce qu'il y avait et puis on continue. C'est parce qu'on est retraite qu'on arrête tout.*

F : *On a juste arrêté le syndicat, parce qu'on...*

B : *[...] plus l'impression d'être utile et on servait plus à rien. Ici, dans les associations, on sert encore.*

F : *Ben si dans les syndicats, tu peux toujours porter la bonne parole, tu peux toujours épauler les actifs parce qu'ils sont moins disponibles et tout ça. Mais, non, c'était plus trop notre tasse de thé. Donc, on a pris cette glissière-là quoi.*

B : *Ça nous arrive encore d'aller défiler quand y a des manifs [rires].*

F : *Oh oui ça !*

B : *Mais, autrement on n'est plus syndiqué. Mais on manifeste de temps en temps*

F : *Ben on nous a tendu la perche [pour poursuivre l'activité syndicale une fois en retraite]. J'avais une copine qui était à l'UNSA. Qui disait qu'il fallait absolument faire pour les retraités et puis tout. Moi je lui ai dit, et à l'époque j'étais pas encore à la CFDT, qu'une fois à la retraite, je me vois pas dans un syndicat. Non, c'est pas... J'ai plus les mêmes attentes et puis que je pense qu'il faut tourner la page. Enfin, nous on voit ça comme ça. Il faut qu'à chaque époque de notre vie, ben là on veut plus être syndiqué et puis qu'on essaye de se dépatouiller tout seul parce qu'on n'a rien sans aller chercher non plus. On n'a pas de cause à défendre, on n'a plus tout ça. Donc, c'est pour ça qu'on a une tranquillité d'esprit.*

B : *Non, et puis, on était syndiqué depuis 40 ans. La page est tournée. Maintenant, on est dans le milieu associatif, c'est une autre vie. C'est autre chose. On n'a plus ce même besoin de syndicat. C'est plus pareil.*

F : *Non, puis bon, je me reverrais pas. Franchement, je me verrais pas faire partie d'un syndicat, en étant en retraite. Absolument pas. Chaque chose en son temps.*

B : *On n'est plus dans le monde du travail, c'est plus pareil.*

Ce sentiment d'inutilité du maintien de l'affiliation syndicale s'accompagne d'une véritable translation de cette volonté d'engagement dans l'univers associatif. En sus de leur participation à plusieurs associations (de randonnées, don du sang, don d'organes), ils acceptent l'un et l'autre des responsabilités dans une association de proximité, qui organise des loisirs dans leur quartier. L'un et l'autre insistent fortement sur le caractère social de cette association où toutes les activités proposées sont gratuites. Ils prennent en charge les plus âgés qui ne peuvent se déplacer pour participer, bref, développent une entraide de proximité, dont on peut supposer qu'ils ne la trouvent pas, ou pensent ne pas la trouver, en maintenant leur affiliation syndicale.

Selon toute vraisemblance, c'est cet engagement maintenu en dehors de la sphère syndicale qui leur permet de définir la retraite de la manière suivante :

Et avant d'être en retraite, comment vous envisagiez la retraite ?

F : *Comme elle est là.*

Comme ça ?

B : *Oui. Oui. [...] On pensait bouger, ne pas rester sans rien faire, aider les autres et un tas de choses.*

F : *je la voyais bien comme ça ma retraite. Être tranquille moralement.*

B : *Hmmm. Bien profiter. Faire un voyage de temps en temps. Ouais, c'est bien quoi ».*

Ainsi qu'on l'a perçu, pour ce couple, la définition même de ce qu'est la retraite apparaît comme en contradiction avec le prolongement de l'affiliation syndicale, sans pour autant remettre en cause leur engagement.

Reste à examiner une quatrième figure à explorer, celle d'une retraitée de 63 ans, travaillant auparavant à l'agence comptable de l'Université, temporairement (deux ans) syndiquée à la FEN du fait de son entourage, mais qui rapidement fait le choix de la

CFDT, profitant d'une mutation pour s'émanciper de son entourage professionnel de début de carrière :

Après, je suis passée à la CFDT par idéologie. J'aimais bien les idées de la CFDT. La FEN, c'était vraiment catégoriel. Je me sentais proche des ouvriers en général, des travailleurs.

Au SGEN, elle accepte quelques responsabilités au début de son adhésion. Mais elle renonce à militer dans sa section au bout de quelques années, tout en s'impliquant de manière croissante dans plusieurs associations (SOS Amitié, La porte ouverte, Association des amis des musées et bibliothèques, pratique de la danse...). C'est cette multiplication qui constitue sans doute la raison de son éloignement du syndicalisme. En effet, le SGEN la sollicite au moment de son départ en retraite pour qu'elle maintienne son adhésion. Durant un an, elle reçoit gratuitement le *Fil bleu*, dont elle apprécie d'ailleurs la lecture. Mais, de manière inattendue, elle annonce qu'elle choisit de ne plus se syndiquer :

J'ai quand même pas mal d'engagements. Et puis j'étais encore adhérente à la Fraternelle des instituteurs. Enfin, bref. Alors c'était bien intéressant le « Fil bleu », l'action de la CFDT pour les retraités. Ce n'est pas que ça ne m'intéressait pas, mais j'ai dit il faut que j'arrête. Ils m'ont annoncé, quand ils m'ont écrit pour tenter de me convaincre, que mon adhésion me donnait droit à l'abonnement « Fil bleu » et puis encore à bien d'autres publications. C'est ça qui m'a fait peur. J'ai dit je croule déjà sous les hebdomadaires, les journaux, des tas de trucs, donc là il faut que j'arrête parce que je ne peux plus rien lire. Alors recevoir encore un mensuel et puis ne pas le lire, en plus de la mutuelle, la ville de Besançon qui vous envoie le « BVV », le Conseil général qui vous envoie tous les mois son petit journal, la région... on en reçoit... Je trouve que je ne savais plus où donner de la tête. Je suis abonnée à « Téléràma », à Que choisir ? Oh j'ai dit il faut que je supprime des choses. C'est trop de courriers. J'ai choisi de ne plus me syndiquer.

L'affiliation syndicale est alors vécue comme contradictoire avec d'autres activités, en particulier de loisirs ou de culture :

C'est seulement par rapport à l'abondance de courriers que vous avez arrêté votre adhésion au syndicat et par rapport au fait qu'il fallait faire des choix. Ou est-ce que c'est aussi peut être le fait de se sentir moins utile au syndicat quand on est retraité ? »

Non, c'est pas le courrier en lui-même. C'est les sollicitations. Le « Fil bleu », lire ça tous les mois, ça représente du temps. Et puis dans chaque revue que je lis, je trouve des choses intéressantes, des livres à lire, ça n'en finit plus. J'aime mieux

couper ce flux d'informations parce que c'est difficile de tout le temps faire des choix face à toutes ces sollicitations qui arrivent ; quand je dis sollicitations, c'est tous les films à voir, les livres à lire, les expositions... C'est vrai que quand je suis partie en retraite, les gens m'ont dit tu vas voir c'est bien tu vas avoir le temps de faire tout ce que tu veux. Tout ce que tu n'as pas eu le temps de faire quand tu travaillais. J'ai cru ça, mais ce n'est pas vrai, On n'a pas le temps de faire ce qu'on voudrait parce qu'il y a trop de sollicitations.

Si l'on ne peut ici trancher sur ce qui conditionne le sentiment l'utilité du syndicat aux yeux de cette retraitée, on perçoit bien qu'il y a antagonisme dans son esprit avec d'autres activités. Cela renvoie sans conteste à la perception du sens de la retraite, ainsi d'ailleurs que l'esquissent ses paroles. On se confronte à une situation similaire, avec ce Franc-Comtois de 58 ans, travaillant à la Chambre d'Agriculture, encore actif, pour quatre ans au moins. La retraite n'apparaît dans ses propos que comme un temps mort, vide, un moment rompant avec le plein du travail :

Est-ce qu'en tant que retraité, on a des besoins ? Vous pensez qu'on peut passer par un syndicat pour ces besoins ? Parce qu'un syndicat, ce n'est pas qu'une question de revenus ? On va pas aller tout le temps dans la rue pour dire « J'ai pas assez de revenus ».

Alors, les revenus qu'on a à la retraite dépendent d'abord des revenus qu'on a au travail. Donc, c'est pas là, là priorité, il faut commencer par le début. La retraite, c'est la fin de l'histoire. Le début de l'histoire, c'est la période active. C'est là qu'il faut s'intéresser. C'est le début qui dure longtemps, donc, c'est pour ça que le cœur du syndicat, c'est le métier pendant la vie active. La retraite n'en est que la conséquence. Les carottes sont cuites. [...]

Son rôle, c'est de défendre les intérêts des travailleurs, qu'ils aient des salaires, qu'ils peuvent se permettre de cotiser du boulot. Donc, avoir matériellement une retraite correcte. Après, y a d'autres structures où c'est vraiment leur mission. Bien sûr, je le verrais mieux dans ce sens-là que de créer un centre de vacances ou alors je trouverais ça complètement déplacé. Mais, pour moi, c'est pas sa mission première. Sa mission première, c'est aller à l'essentiel. Et l'essentiel, c'est la phase active, puisque ça déclenche un revenu premier. Un revenu pour la retraite.

De la même manière qu'il explique que le week-end on laisse le travail de côté, à la retraite, on passe à autre chose, même s'il ne sait pas encore trop de quoi celui-ci sera fait. En tous cas, à la question de maintenir son affiliation syndicale, la réponse est claire :

Est-ce que vous pensez garder votre carte au syndicat ?

Honnêtement, je crois pas. J'ai pas pris de décisions sur ce sujet. Je sais pas. La décision est pas prise. Mais elle est à 60 % non et 40 % oui.

Adhésion improbable ou tardive, rapport instrumental au syndicalisme, rapport erratique à l'organisation ou conception de la retraite comme rupture complète représentent autant de facteurs qui permettent de mieux saisir pourquoi la continuité syndicale ne fonctionne pas. Sans prétendre épuiser toutes les configurations imaginables d'un tel scénario (l'épuisement professionnel, les déménagements, la maladie et d'autres facteurs, que nous n'avons pas croisés dans cette enquête, seraient sans doute à envisager), ces éléments permettent au moins de mieux saisir comment le moment de la retraite constitue une césure aussi avec l'organisation syndicale.

Cet aperçu, en creux, permet de mieux mettre en exergue les conditions d'une poursuite de l'affiliation et l'engagement syndical.

1.2 Des modalités d'adhésion, gage d'un engagement poursuivi

Pour la grande majorité des personnes retraitées que nous avons rencontrées, ils sont toujours adhérents à la CFDT. Leur adhésion remonte à plusieurs décennies. Les raisons pour lesquelles ils se sont syndiqués au courant CFTC-CFDT laissent entrevoir les conditions de leur maintien. Trois aspects ressortent clairement des récits de la rencontre avec le syndicat :

- Une socialisation préalable ou parallèle à l'engagement
- Un engagement non réduit au syndicalisme
- Un rapport idéologique au syndicat

1.2.1. Une socialisation préalable ou parallèle à l'engagement

Dans quelques situations, plutôt rares, c'est au sein du milieu familial même que les dispositions à l'engagement trouvent leurs racines, au point qu'une interviewée, Assistante sociale de 64 ans de Paris, invoque le caractère naturel de son affiliation immédiate au syndicalisme :

Alors en parlant de se battre, comment en êtes-vous venue à vous syndiquer ?

Ben écoutez ça je pense que c'est dans les gènes hein ! C'est une histoire familiale aussi. Enfin bon, mon père était syndiqué, il était militant politique. C'est familial

je dirais. Donc je me suis syndiquée très vite hein. Au bout d'un an quand j'ai commencé à travailler.

Tel autre, ingénieur de 79 ans, résidant en Franche-Comté, considère son milieu familial comme ayant favorisé son engagement, argumentant non pas à partir de la génétique, mais du sens moral, lié à ses croyances religieuses.

Et sinon, dans votre famille – que ce soient vos descendants ou vos ascendants – il y a d'autres personnes qui sont syndiquées ? Que ce soit la CFDT ou...

Mon père, il fabriquait des matelas, des sommiers, des choses comme ça. Ma mère tenait un petit magasin de tissus, laines, de choses comme ça. Ils étaient plutôt... comment on pourrait appeler ça ? Centristes peut-être. Mais centristes sociaux. Très sociaux. Mes parents étaient catholiques. Je suis aussi catholique. Donc, assez attentifs à ceux qui n'ont pas de quoi bouffer, quoi. Moi je suis arrivé à l'usine, je ne voulais pas que parce que j'étais ingénieur, je roule des mécaniques et que j'oublie de voir ce qui se passait à côté. En chaîne moteur, j'ai appris beaucoup de choses quand même [...]

Alors, moi, je suis très sensible aux injustices d'une part, et d'autre part, je n'oublie pas mes racines... Mes racines paysannes. Ça n'a pas lieu dans l'industrie, mais mon grand-père qui a travaillé à la mine puis après dans un tissage où il était lui, l'homme à tout faire. Il savait bricoler, il savait travailler. Pour moi, c'était un devoir de me syndiquer.

Cependant, cette disposition à l'égard du syndicalisme ou de l'engagement, générée dès la socialisation primaire demeure assez rare. Le plus fréquemment, les interviewés évoquent un milieu familial indifférent, voire hostile au syndicalisme ou à toutes idées progressistes. De là découle l'importance d'une socialisation liée aux mouvements de jeunesse.

Le rôle spécifique des organisations liées à l'action sociale de l'Eglise est bien connu et depuis fort longtemps. C'est donc sans grande surprise que l'on retrouve avec régularité l'évocation du rôle de la JOC, comme condition préalable à l'engagement syndical. Nous ne nous étendons pas sur cet aspect, prégnant en particulier chez les plus anciens des syndiqués. Dans un cas ou deux, on trouve également mention d'autres associations de jeunesse, comme la JEC et même la JIC. L'ACO est également régulièrement évoquée durant les entretiens, prolongeant après le mariage cette inclination à l'action collective, à la réflexion sociale et politique.

Au-delà de ce trait, on retrouve à une fréquence élevée une socialisation religieuse parmi les constituants du corpus. C'est le cas très clairement chez les personnes les plus âgées, mais, à notre surprise, également parmi les retraités les plus récents. Quand ce n'est pas l'intéressé lui-même qui participe à la vie de sa paroisse (ou à des associations en lien immédiat avec l'Eglise), c'est sa femme (son mari), voire les enfants. La laïcité revendiquée s'accompagne sans hiatus majeur avec une vie religieuse, parfois très intense pour certains. On se contentera d'évoquer deux situations.

La première est celle d'un homme de 86 ans, ex-membre du bureau confédéral CFTC au titre de la minorité, résidant en Franche-Comté, diacre lui-même, tandis que sa femme est impliquée dans la vie paroissiale. Le couple est membre très actif d'une association, pour laquelle l'interviewé se révèle assez missionnaire. La vision du monde qui préside à ses paroles est si significative que l'on a fait le choix de conserver un extrait de l'entretien assez long.

Je fais partie d'un mouvement d'église qui est œcuménique « Fondatio. Chrétien pour le monde ». Je vais tout de suite chercher des choses pendant qu'on y pense. [il part chercher ses documents, longue pause, 3 minutes après sa femme vient parler, l'enquête revient 20 minutes plus tard]

Navré, mais j'étais au téléphone. Voilà, ça s'appelait avant NCC. « Nouvelle Communauté Chrétienne ». Ça c'est appelé « Fondation pour un monde nouveau ». Et ça s'appelle maintenant « Fondacio ». C'est un Français qui a inventé ça en 1974. Ça s'est développé, nous sommes dans 24 pays dans le monde, mais ça n'est pas un mouvement de masse. C'est un mouvement comment dire ? De formation permettant aux laïques d'être chrétiens formés, convaincus, debout. Vous trouvez ça, ça c'est un vieux, ça date de 10-15 ans. Ici, vous allez trouver des adresses e-mails qui vous aideront. Et ils ont pour faire en sorte que... ils se sont aperçus qu'après le catéchisme, vous devez connaître ça. Les jeunes après la religion (geste de la main). Donc, ils ont commencé à répondre à ces besoins de faire en sorte d'informer les jeunes pour voir que ce n'est pas fini, à 14 ans, on n'a pas accompli totalement... on n'est pas totalement instruit de sa foi. Et donc, il leur a été proposé de faire une semaine de camp. Garçons, filles. 14-18 ans. Le matin, la tête, réflexion, prière et éventuellement une messe. L'après-midi, le corps, le sport. Canoë kayak, canyoning, spéléo, accrobranche, natation. Et le sport l'expression par le corps et la tête, la danse, la fête. Et moi, je suis allé parce que j'étais un militant, je vous l'ai dit. Je faisais partie de la JOC quand j'étais jeune et donc, je suis allé, moi, à des camps de jeunes d'une part avec des 14-18 ans. Et après Fondacio s'est aperçu qu'il y avait d'autres demandes. Ces jeunes de 14-18 ans après, ils avaient 18-25 ans, les relations sexuelles, les relations amoureuses et

donc la réflexion se faisait aussi là-dessus. Donc pareil, des camps de jeunes pour les plus de grands. Ah y a des pauvres ! Les pauvres en relations : les malades de l'alcool, les malades du sida, les sortants de prison, les SDF, les prostituées, voilà les pauvres en relations. Et donc, il leur a été proposé de participer à des camps chantiers pour prendre conscience que par notre corps, nos mains, on peut faire un tas de choses et donc les aider à progressivement se réinsérer. Et ensuite les couples qui vivent 7-8 ans ensemble, puis éventuellement ils ont des enfants, ou ils n'en ont pas, ils se marient ou ils ne se marient pas. Ou alors, ils se marient et puis quelques mois après c'est fini. Donc, tous les problèmes de la relation de couple. Faire l'amour ça s'apprend. Parfois il y a des dysfonctionnement, il faut tout un climat de confiance et parfois, il y a besoin de conseillers, de psychologues, de psychiatres, de conseillers conjugaux pour que dans la vie de couple les deux êtres trouvent leur expression et leur épanouissement, et puis après, les gens ils arrivent à 55 ans, 65 ans, c'est la fin de la vie professionnelle, c'est une nouvelle phase. Alors là, je vous ai apporté un truc, c'est « re-traité » ma vie (me donne une brochure). [...] là surtout vous avez tous les éléments. C'est à Versailles. Et sur Internet vous avez tout ça. Moi, je vous conseille d'y aller. C'est peut-être ça le principal de cette rencontre.

Le second cas, beaucoup rapide, est celui d'une enseignante, partie à 59 ans en retraite, grâce au dispositif carrières longues, résidant en Franche-Comté. Evoquant ses multiples engagements associatifs, elle ajoute :

Mon agenda, il est plein tout le temps ! Ah oui j'oublie un truc important où j'ai beaucoup de responsabilités, c'est Action catholique ouvrière. Alors là, c'est pareil, on travaille en équipe. On fait des révisions de vie, on regarde ce qui s'est passé autour de nous, et on s'appuie sur l'Évangile. Des fois, des fois pas. Donc, je suis en équipe, je suis au comité de secteur et je suis aussi à la région. Donc là aussi ça me prend un petit peu de temps.

Cette socialisation religieuse peut également être remarquée quand d'autres organisations de jeunesse sont évoquées. Ainsi cet ancien universitaire de 68 ans, a rejoint l'UNEF par le biais du CCU (Centre catholique universitaires) groupement d'étudiants de « cathos engagés », comme il le caractérise.

Cinq interviewés ont été syndiqués à l'UNEF durant leur période estudiantine. Certains font d'ailleurs spontanément le lien entre leur primo-engagement et la suite de leur parcours syndical. Ainsi cette Assistante sociale bourguignonne, retraitée depuis huit ans, évoque :

En ce qui concerne les engagements syndicaux... En fait, j'avais commencé en fac. J'ai fait la première année de fac et j'étais à l'UNEF à l'époque.

Les oppositions internes au monde étudiant, les divisions politiques et les débats qui l'animaient constituent une parfaite propédeutique à un engagement syndical au long cours, ainsi que l'explique cet éducateur en retraite depuis 15 ans, résidant en région parisienne :

J'avais été embauché à Vitry. Alors pendant les trois années d'études, j'étais à l'UNEF. Il y avait les minos, les majos. À ce moment-là, au syndicat, les minos, étaient devenus majos pendant la guerre d'Algérie. Donc, j'ai commencé à l'UNEF et on avait réussi un peu à mobiliser l'école d'éducateurs.

Enfin, il est nécessaire d'évoquer le rôle que peuvent jouer les partis politiques, en lien avec les événements politiques, dans la genèse de cet engagement de longue haleine. Les cas évoqués sont plutôt peu nombreux, mais on ne sera pas étonné d'apprendre que le PSU a pu jouer cette fonction de première socialisation au militantisme pour certains des interviewés, parfois en complément d'associations de jeunesse. Cette situation peut s'illustrer avec l'exemple de l'éducateur évoqué juste avant :

À l'UNEF, c'était le seul endroit où je pouvais m'opposer à la guerre d'Algérie. Parce que la SFIO pour moi à l'époque avait soutenu la guerre d'Algérie. Et puis finalement, j'étais au PSU avec des adhérents de province du PSU et je militais autant au PSU et à l'UNEF.

Pour un autre, urbaniste de la région parisienne de 60 ans, en retraite depuis 2013, c'est Mai 68 qui va bouleverser sa conception du monde et l'engager dans la voie d'un militantisme partidair d'extrême gauche :

Alors ma famille d'origine, c'est une autre tradition. Pas forcément d'hostilité. Mais c'est pas ma tasse de thé. Voilà, c'est moi qui ai attrapé le virus. Alors pour tout vous dire, ce virus ça fait très longtemps. Tout ce qui est engagement que ce soit syndical ou politique, civique ou etc. Ça c'est Mai 68. Bon j'avais 20 ans. Ça décoiffe. Je sortais d'un milieu un peu fermé. Mais même à Science po ça décoiffait. Je faisais partie d'un tout petit groupe d'étudiants et tout ça qui se sont engagés là-dedans et qui ont voulu donner suite. Bon pour tout vous dire c'était un groupe d'étudiants catholiques, ce qui n'était pas rien. Mais bon, j'étais de tradition catholique. Ça a fait bouger les choses, bon enfin ! [...]

Comme vous savez dans beaucoup d'étudiants qui se sont sentis mobilisés sous mai 68, et qui ont voulu donner des suites, après, spécificité bien française, ils ont trouvé refuge quelque part, surtout disons dans... des... formes de mouvements qui

dataient du XIX^e. En gros, en très très gros, tout ce qui relevait des différents communismes, sauf le stalinisme. Donc, ça pouvait être un truc curieux, ça pouvait être du recul parce que tout le monde était sous le PSU. J'étais PC à ce moment-là. Et puis je me suis retrouvé avec ma femme dans la branche Mao avec toutes les illusions sur le machin, sur la Chine etc. Mais, bon, on n'était pas les seuls à se tromper, mais ça veut dire qu'on cherchait quelque chose. Donc, voilà, on avait tout ça aussi en bagage.

On retrouve donc dans notre panel une prépondérance de personnes qui ont connu des formes d'engagement dès leur prime jeunesse, que ce soit par le biais de la famille et des valeurs d'un catholicisme humaniste, par des mouvements de jeunesse (souvent liés à l'action sociale de l'église), le syndicalisme étudiant ou encore par le biais de partis, redoublant l'effet de la formation de dispositions militantes. Une vision du monde reposant sur l'ouverture à l'autre, le sens de l'engagement et de l'action collective constituent autant de traits partagés par un nombre conséquent des retraités que nous avons pu rencontrer. Comme l'exprime de manière assez rude ce métallurgiste de 64 ans, sis dans le nord Franche-Comté, l'engagement forme une personnalité assez singulière, dans le prolongement de l'histoire du mouvement ouvrier de ce pays¹⁰ :

Toi, tu es délégué, c'est vrai que durant toute cette période de militant, dès fois, ça fait rigoler. Chaque fois qu'il y avait un mouvement syndical, de grève, les manif, on en a fait le tour de l'usine avec le gigaphone. Pour le militant, ça ne pose aucun problème, si ce n'est que pour le moteur, il fallait dire : « qu'est-ce qu'on va faire demain ? ». Autrement, tous ceux qui baissaient la tête quand on passait dans les ateliers et qui ne prenaient pas les tracts et que rien que de donner la main aux militants, ça leur posait problème. Là, à travers la souffrance, c'est phénoménal, des gens qui ont baissé la tête toute leur vie ! Ça, c'est... alors que ça, le militant, il en a rien à cirer.

On comprend alors pourquoi cette appétence pour le sens du collectif ne se borne pas à l'activité syndicale.

1.2.2 Des retraités multi-positionnés

Bien qu'il existe des contre-exemples, dont on dira un mot un peu plus bas, le plus grand nombre des retraités interrogées raconte être également engagé, souvent depuis des décennies, dans le mouvement associatif. Dresser la liste des associations qui ont été évoquées, dessinerait le portrait assez fidèle de la carte du monde associatif du pays. Ce

10. Marc ANGENOT, « Masses aveulies et militants virils », *Politix*, 1991, n° 14, p. 79-86.

sont en effet plusieurs centaines d'associations, certaines possédant un ancrage national, d'autres local, voire micro-local, qui ont été évoquées au cours des entretiens. À défaut de pouvoir citer toutes ces structures, on se contentera de mentionner les grands domaines dans lesquels ces retraités sont ou ont été impliqués : solidarité internationale, éducation populaire, parents d'élèves, sports et loisirs, humanitaire, protection de la nature et des animaux, culture, action sociale, échanges internationaux, urbanisme, logement, antiracisme, préservation du patrimoine, santé, économie sociale et solidaire...

Cette implication représente toute la palette, qui va du soutien financier jusqu'à l'animation des structures en passant par la participation, plus ou moins régulière aux activités. Cet urbaniste, déjà évoqué précédemment peut ainsi répondre à la question :

Vous avez d'autres engagements ?

Heu ça fait déjà beaucoup... Ça c'est des engagements où je donne de ma personne. Voilà ce que je peux faire. Qu'est ce que je peux donner ? De l'argent et je peux donner du temps. La signature, de l'argent et du temps, ça je peux donner à différentes associations. Quand je fais mes déclarations d'impôts, je dois en être à une centaine d'associations. Et donc, j'ai aussi plafonné le machin, parce que je dépasse largement tous les plafonds et j'ai des réductions et j'ai des charges familiales par ailleurs. Donc, je plafonne là. Je ne regrette pas de le faire, mais il faut arbitrer. Et quand je donne, je fais par prélèvements et des choses comme ça, parce que c'est de ça surtout qu'ont besoin les assocés dans la durée, ça j'ai bien compris. Et puis pour ce qui est des autres, je donne de mon temps, de ma réflexion, de ceci, de cela à celles que je vous ai donnée. Et la CFDT en fait partie.

Autre exemple, celui de cet ancien membre du bureau confédéral CFTC, cité précédemment, qui explique l'usage de son argent :

Moi, je fais beaucoup de dons aux associations compte tenu que j'ai suffisamment et que je suis un retraité aisé. J'ai été ouvrier et j'ai dit « je vais consacrer ma vie à la promotion de la classe ouvrière », tu connais tout ça ! Donc, le fait que, j'avais jamais pensé que je serais directeur d'une banque pour les quinze dernières années de ma vie et donc, j'ai une bonne retraite. Et je fais beaucoup de dons à tout un tas d'associations et dans d'autres domaines, parce que le partage. Faut être logique ! Le partage. Quand je dis ça, je ne me vante pas ! J'explique ma cohérence.

Et aujourd'hui encore vous faites des dons ?

Oui. J'aide plus de 15 associations, 18 associations. Je donne un certain pourcentage de mes revenus. À Fondacio, je partage. Fondacio nous invite à partager à hauteur de 10 % de nos revenus ».

Si certains peuvent être généreux de leur argent, du fait de leurs ressources, d'autres font don de leur temps et de leur énergie pour la défense des causes qu'ils soutiennent. Du côté de l'animation et l'implication plus directe, évoquons le cas de ce couple d'instituteurs retraités, Fabienne, 51 ans et Marc, 58, installés en milieu rural en Franche-Comté :

Et sinon, vous, vous avez d'autres engagements ? Là, c'est un peu par rapport à ce que je vous disais tout à l'heure [ndlr : avant l'entretien], dans le milieu associatif ou politique en ce moment.

M : *Moi, je suis conseiller municipal, délégué à la communauté de communes, délégué au Sitcom pour les ordures ménagères. Donc là, j'ai un engagement, mais je vais arrêter parce que c'est trop prenant. Puis on est tous les deux responsables du comité des fêtes.*

F : *Et tu fais partie de l'ABC.*

M : *Oui, de l'ABC. C'est moins prenant.*

F : *Explique ce que c'est.*

M : *C'est une bibliothèque. Une bibliothèque rurale, qui a été assez précurtrice [sic], qui a fait des choses il y a déjà très longtemps et c'était une association qui portait la bibliothèque pendant un bon moment. Maintenant, ça a été repris par la communauté de communes.*

F : *Et puis t'es membre fondateur de Papyrus.*

M : *Ça n'existe plus. Oui, mais ça m'intéresse quand même.*

F : *C'était énormément d'énergie investie.*

M : *Avant qu'il y ait les problèmes de recyclage et tout. On avait mis en place une structure de récupération des papiers. Donc Papyrus, parce que « vieux papiers ». Et donc on mettait des containers dans les villages, des vieux congélateurs pour qu'ils puissent fermer. Et les gens déposaient le papier. Nous, on le récupérait. On le stockait et on l'emportait, charger des camions – c'était toujours une aventure – pour emmener le papier à recycler. On a emporté du papier avec une vieille ambulance – parce qu'on triait les papiers aussi – pour faire des faux-plafonds. Donc, ça, ça a été créé bien avant que le recyclage soit en cours. Au milieu des années 80.*

Il est loisible également de mobiliser le cas de cette retraitée de 78 ans, ancienne assistante sociale à la MSA, en Bourgogne, pour qui la retraite a constitué un moment accélérateur de ses affiliations associatives :

Alors, justement, puisque vous évoquez les associations, on va en parler un petit peu. Est-ce que vous avez fait partie d'associations, autre que le syndicat ? Associations, quelconque...

Euh, pendant... pendant ma vie professionnelle, oh, je devais faire partie de quoi donc ? Deux autres associations. Je faisais partie des associations de loisirs, une chorale, euh...

D'accord. Et en tant que retraitée, vous en avez... ?

J'adhère, je cotise à quatorze associations... Mais je n'ai... je choisis mes chaînes ! Je ne, j'ai aucune, je ne me sens aucune contrainte vis-à-vis de ces associations.

Vous n'avez aucune responsabilité... auprès d'elles ?

Oh, une ou deux, mais... auprès d'une ou deux associations. Je suis trésorière et au bureau ici ou là, Mais on ne peut pas tout faire, hein ! Et, j'allège en ce moment, hein ! Les ans en sont la cause ! La, euh, l'UTR, a... la chance que je ne l'ai pas encore lâchée, compte tenu de mon âge ! [parce que vous savez...] au point de vue investissement personnel, non, c'est la même chose [que le syndicat].

Cette attitude altruiste n'est bien entendu pas générée par la retraite, mais structure aussi la personnalité et le comportement des syndiqués, si ce n'est dans leur totalité (nous n'avons pas les moyens ici de l'affirmer), mais pour une proportion notable d'entre eux ; ainsi le cas de cet homme de 58 ans, travaillant comme chef d'équipe dans une entreprise bourguignonne de transports:

Et est-ce que vous avez d'autres engagements peut être associatif ou... ?

À l'heure actuelle on fait partie d'une association Espoir. C'est un petit gamin qui est handicapé à 100 %. Et ben les parents font des lotos, font des jeux, des machins, les gaufres pour le Téléthon. On va les aider quoi.

Ah oui. Depuis combien de temps vous faites ça ?

Alors le gamin a 17 ans. Ça va faire une quinzaine d'années.

Pendant les 15 ans vous vous êtes engagé avec votre épouse ?

Oui. D'ailleurs, si vous me permettez, ça rendrait bien service à mes amis, (il va chercher des affiches). C'est un garçon très, très sympa. Si vous pouvez dire à vos collègues. Il y a un loto, là, ce dimanche. Ça peut être sympa si vous pouvez faire passer ça.

Ben je peux essayer de les poster à la fac non ? Qu'est-ce que vous en pensez ?

Ouais, ouais. Parce que, enfin si on peut en parler deux secondes. Ce petit vit dans une maison. Il faut l'ascenseur, une salle de bain spéciale... Ça coûte très, très cher. Et la sécu ne rembourse pas. Donc on fait notre maximum pour les aider quoi.

D'accord. Oui donc je posterai tout cela à la fac. Et à part cette association, vous avez d'autres engagements ?

Non j'ai beaucoup de boulot. C'est incroyable le temps que ça prend. Faut aider les parents. Ils ont des coups de blues. Donc on va chez eux. Ils habitent quand même à quarante bornes. Faut leur remonter le moral faut... voilà. Non pour le moment on n'a que le petit garçon !

Il n'est pas utile de multiplier les exemples, qui saturent le récit de la plus grande part des interviewés. Ce dévouement dans des arènes associatives diverses et variées se révèle particulièrement chronophage. C'est ce qui explique pourquoi certains ou certaines, pour des raisons familiales en premier lieu ou du fait des conditions d'emploi (éloignement du domicile, charge de travail, horaires décalés...) qui étaient les leurs alors, n'ont pas souhaité durant leur vie professionnelle ajouter à la palette syndicale un/des investissement(s) associatif[s].

Pour la plupart, ce bénévolat en faveur des causes qui les animent, explique une retraite fort active. L'emploi du temps qu'évoquent certains d'entre eux constitue de ce point de vue un bon indicateur des activités, notamment associatives qui les occupent. Comme le raconte cette ancienne cadre hospitalière de 77 ans, résidente en région parisienne, pensionnée depuis 22 ans, qui explique s'appliquer à suivre les conseils du stage de départ en retraite :

Et puis j'avais fait une formation... comment ça s'appelle ? « Préparer sa retraite ». J'avais obtenu qu'on me, que l'hôpital, me finance cette formation. Et je crois que ça m'a bien servi. Je me souviens d'un schéma qu'un psychologue nous avait fait. Un tiers famille, un tiers loisirs et un tiers associatif. Enfin, c'est à peu près ça, mais je ne me souviens plus. Il faut toujours garder un peu de... pas toujours s'engager. S'engager un peu, et garder un peu de temps pour la famille et pour les loisirs. Mais, j'essaye de... j'y pense toujours de maintenir cet équilibre. [...]

Non, moi le syndicat, c'est qu'une petite partie de ma vie.

Le plus important, c'est le milieu associatif...

Oui, c'est vrai que j'ai quand même un gros pied dedans. Mais c'est vraiment du local. Et puis c'est aussi un peu valorisant. Faut le reconnaître hein ?

C'est vrai que ça fait du bien de se sentir utile...

Ça fait du bien de se sentir utile, de pouvoir, bon quelques fois, on ne peut rien faire, mais d'autres fois on peut faire.

Tel autre, cas certes atypique au regard des personnes interviewées, évoque son emploi du temps le jour où il était interviewé :

J'ai beaucoup d'activité. J'ai des rendez-vous depuis ce matin que j'enchaîne. Vous voyez que je suis un petit peu chargé. Bon, c'est exceptionnel. Aujourd'hui c'est exceptionnel... Ce matin j'ai rencontré 3 personnes, une quatrième à 16 h 30 qui vient, mais je ne suis pas à un poil près et ce soir une réunion.

concluant avec un certain sens de l'humour :

Heureusement que c'est pas toujours comme ça. Je voudrais être en retraite pour que je sois un peu libre. [homme 86 ans, Franche-Comté]

On voudrait, pour conclure cette partie, envisager le rôle des partis politiques. Plusieurs des personnes interviewées sont (ou ont été) membres de partis politiques. Le PSU est évoqué maintes fois, ainsi que le PS, pour la période actuelle. Certains sont, ou ont été élus, le plus régulièrement au niveau municipal, mais pas exclusivement (on a pu ainsi rencontré un conseiller général en cours de mandat). À côté, ou en complément du milieu associatif, les partis politiques (ici uniquement de gauche) jouent également un rôle dans le multi-positionnement des membres de notre groupe. Plus singulier apparaît en revanche le cas de cet ancien postier de l'Île-de-France, de 61 ans, qui déclare que son activité au PS est nettement supérieure à celle qu'il développe au sein de la CFDT retraité (sa femme est d'ailleurs maire-adjoint dans une mairie d'arrondissement). Surtout son adhésion, récente à la CFDT (2007) s'avère comme la conséquence de son adhésion au PS :

Avant les élections de 2007, je me suis dit qu'il fallait que je rentre au PS. Je suis allé au siège de mon arrondissement, où je connaissais déjà beaucoup de gens. Et là j'ai appris que, je ne le savais pas que : « normalement, quand t'es au PS, tu dois être syndiqué ». Ah bon. Je connaissais bien sûr la CFDT, dans mon entreprise [...] Mais je me suis syndiqué par conviction politique plus que par vision à l'intérieur de l'entreprise. [...] Le militantisme, je le fais au PS.

Ainsi qu'on le constate, ces retraités ont développé au long de leur vie, régulièrement de manière précoce, des positions multiples au sein de l'espace social, aussi bien dans le monde du travail, avec le syndicalisme, qu'au sein de l'univers citoyen de manière plus ample. La formation d'un habitus militant, compris comme un ensemble de dispositions orientées vers le collectif et l'action collective, ne s'arrête pas à la porte de l'entreprise, mais tend à s'élargir à la cité dans sa globalité. Cet habitus est sous-tendu par un ensemble de valeurs qui entrent en symbiose avec l'organisation syndicale.

1.2.3 Un rapport extro-déterminé au syndicalisme

Comme l'expliquent Andolfatto et Labbé¹¹, la relation aux organisations syndicales s'organise selon deux modalités centrales, intro déterminée (liée à l'activité revendicative ou de défense), extro déterminée (renvoyant à l'idéologie). Dans le cas qui nous concerne, c'est la seconde configuration qui prédomine clairement, conséquence assez logique d'une socialisation préalable ou parallèle à l'engagement, avec toute la variété des formes que celui-ci prend. Cela ne signifie naturellement pas que la CFDT n'a pas eu à jouer pour elles ou eux également un rôle de défense ou de protection dans leurs métiers, bien entendu. Néanmoins, ce qui détermine leur affiliation, c'est clairement l'approbation du positionnement de l'organisation et le rejet, parallèle, des autres organisations (la CGT en premier lieu, mais aussi, en fonction des secteurs professionnels, la FEN jadis (la FSU aujourd'hui) et même, dans un cas, SUD).

Ce rejet d'une autre offre syndicale fait suite, parfois, à une première expérience syndicale dans d'autres organisations, liées aux spécificités des milieux professionnels fréquentés (à titre d'illustration, on évoquera le caractère général, régulièrement souligné par nos interlocuteurs et interlocutrices du SGEN qui les a convaincus). On peut évoquer le cas de cet ancien facteur bourguignon de 70 ans, occupant d'importantes responsabilités chez les retraités CFDT qui s'était syndiqué à FO lors de sa première affectation professionnelle parce que c'était la seule organisation sur son site. Ce bourguignon de 75 ans, a été à FO quand il travaillait dans la métallurgie, avant de passer à la CGT lorsqu'il est devenu éducateur, puis de rejoindre la CFDT après Mai 68. Bien que ces deux adhérents forts actifs au sein de la CFDT aient commencé leur parcours ailleurs que dans cette organisation, ce trait souligne, *a contrario*, la force de

11. Dominique ANDOLFATTO, Dominique LABBE, *Sociologie des syndicats*, Paris, La Découverte, 2000.

leur attachement au principe syndical même. Il n'en reste pas moins que l'adhésion à la CFDT apparaît bien comme un choix raisonné, comme une adhésion à des valeurs, amenant certains à rejeter avec virulence l'idée d'une syndicalisation autre que celle de la CFDT, à l'instar de cette retraitée bourguignonne de 52 ans :

Pourquoi alors le choix de la CFDT, au départ ? Comment ça s'est manifesté ?

Pourquoi la CFDT ? Alors il y avait peut-être les circonstances. Et, euh... Peut-être pas le courage d'aller à la CGT en étant que responsable de service ! [rires]. C'est un peu ça aussi. Parce que... C'est vraiment difficile ! Et pourtant c'est une administration ! Alors, qui dit CGT, dit l'image... l'image du syndicaliste... bah un peu beau, quoi.

Cette concordance entre leurs propres valeurs et celles exprimées par la CFDT varie fortement dans le temps, à l'instar du positionnement doctrinal de cette dernière. Pour les plus âgés de notre corpus, l'expérience de la déconfessionnalisation a constitué l'élément déclencheur. Ainsi cette ancienne éducatrice de 78 ans de la MSA :

Et alors en quoi c'était important ce Congrès de soixante-quatre ? Pour vous, pourquoi ça vous a marquée ?

Parce que la CFTC devenait CFDT !

C'était le moment de la scission, en soixante-quatre.

Oui... Là, il y avait mes collègues qui me talonnaient pour que j'adhère, et je leur ai dit : « Tant que la CFTC aura une connotation religieuse, je... je n'adhérerais pas ! » Et, comme c'était le Congrès où...

De soixante-quatre où il y avait la scission...

Voilà ! Oui, alors, on m'a dit : « Eh bah tu vas y aller ! » [rires]

Donc, vous vous êtes syndiquée après soixante-quatre ?

Ou avant. Enfin, je ne sais plus. Mais bon, c'est à ce moment là.

Tout aussi déterminé apparaît le choix de cet ébéniste de formation de 78 ans, bourguignon adhérent du syndicat bois-bâtiment en 1957, à son retour du service militaire, quand il évoque les conditions de sa prise de carte :

Et... Vous m'avez dit, votre recherche de syndicat, elle a eu lieu avant votre départ...

Oui ! Pourquoi ? Voilà, c'est... Comme dirait les journalistes : « Bonne question ? » [rires] Bonne question parce qu'en fait c'est la question qui déclenche tout. Euh... J'étais malade en 1952, j'ai pris des contacts, euh, ça m'a permis de... d'étudier !

Chez moi, parce que j'avais un voile au poumon. Et... j'ai découvert, grâce à un prêtre qui est toujours en vie, qui a plus de quatre-vingt-dix ans, j'ai découvert la Jeunesse ouvrière chrétienne, la JOC. Et c'est pour ça, à la JOC, déjà à l'époque, c'est-à-dire en mille, quand j'ai milité, en 1953, 1954, puisque après je suis parti au service militaire. Euh... j'ai beaucoup hésité parce que bon ! Mon père était cégétiste, ce qu'on appelait à l'époque « agent de lycée ». Donc il travaillait au lycée C. il s'occupait du chauffage. Il s'occupait du jardin, il s'occupait du... voilà ! Et mon père était cégétiste, il n'a jamais adhéré au parti communiste, mais... sympathisant communiste. Voilà ! Et puis moi j'avais découvert la Jeunesse ouvrière chrétienne, et nous étions toute une bande, c'est pour ça que je parlais de réflexion collective, par, à savoir... quel était l'endroit le plus efficace... pour nous, et pour faire... notre vie dans la société ? Donc, certains ont été à la CGT. Moi j'ai beaucoup hésité, et j'ai pas voulu me... ça ne rimait à rien de, d'adhérer avant le service militaire, surtout qu'on partait pour un an et quelques, et puis on a fait des années (petits rires). Donc en rentrant, et bien j'ai adhéré à la CFTC. Voilà.

Alors, qu'est-ce qui a fait la différence entre CGT, et CFTC ? Parce que votre père était CGT, peut-être que ça aurait pu...

Oui ! Mais l'autre grosse différence... qui est donc venue après, c'est les positionnements différents de la CFTC et de la CGT pendant la guerre d'Algérie. Voilà... La CGT et le PC, euh... ont envie, ont tendance à oublier, je ne parle pas des militants mais de l'organisation, qu'ils étaient loin d'être pour la libération de... de l'Algérie.

C'est donc bien le positionnement politique de l'organisation sur la question coloniale qui l'a amené à prendre sa décision.

Pour la génération plus récente, c'est Mai 68 et les mouvements sociaux qui se sont développés dans les années qui ont suivies. Mouvements que la CFDT a épousés qui ont convaincu cette Franc-Comtoise de 69 ans, enseignante de l'enseignement privé, qui introduit le Larzac, la lutte contre le grand canal¹², les luttes des femmes, quand elle se remémore les conditions de son adhésion :

J'étais déléguée du personnel. Combien de temps ? Je ne me rappelle pas. Mais c'était vraiment au début de ma carrière. Et j'ai toujours été à la CFDT de toute façon.

Comment vous en êtes venue justement à vous syndiquer ?

Ben c'était naturel. Je ne me suis pas posé la question. Je trouvais que ça allait de soi de se syndiquer. On a fait Mai 68, il fallait défendre les actifs voilà quoi.

12. Evocation de la volonté du gouvernement d'alors de relier le Rhin au Rhône, par le percement d'un canal à grand gabarit.

Vous vous êtes syndiquée dès la première année d'activité ?

Ah oui. Oui. Aucun problème. La CFDT, c'était évident.

L'exemple de cette infirmière puéricultrice de 65 ans, directrice d'une crèche communale au moment de son départ en retraite, parisienne, est encore plus parlant. En effet, provenant d'une famille qu'elle qualifie de politisée, lui ayant donnée :

Une sensibilisation très jeune au bien commun et à la défense des intérêts communs [...] j'ai des souvenirs, quand j'avais 11-12 ans, j'étais la plus grande, de deux heures de discussion avec mon père où chacun défendait des arguments.

Son habitus militant lui permet d'envisager tout simplement de créer la CFDT :

Bon, moi j'arrivais du MLF aussi. Ça, j'ai pas dit mais... Donc, c'était quand même les années... On sortait de 68. Donc il y avait un début de prise de conscience de la place des femmes dans la société. On était un petit peu dans la mise en œuvre de ce genre de choses. Je n'ai pas vraiment cherché des responsabilités au départ. Je suis arrivée en 1972 dans l'espace professionnel, sur un regroupement d'établissements qui étaient distants de 15 km. C'était le CHR qui regroupait 4500 agents. Et la CFDT n'existait pas. Donc, je me suis dit, avec une amie sage-femme qu'il fallait effectivement qu'on bouge un certain nombre de choses qui ne fonctionnaient pas dans le service. La façon dont on envisageait le travail. Donc, ayant cette sensibilité CFDT, on a essayé de monter toutes les deux l'organisation. On est devenu très rapidement l'organisation majoritaire sur la structure.

Plusieurs des personnes interviewées ont également invoqué leur accord et harmonie avec les positions de la CFDT sur les questions d'environnement et plus spécifiquement du nucléaire. Afin de ne pas alourdir le texte par une multiplication de citations, on retiendra le cas de cet employé parisien de 71 ans du CEA. Pion durant ces années d'études, il était syndiqué au SGEN. Au retour de l'armée, il intègre le CEA par hasard plus que par choix. Sa sensibilité antinucléaire l'amène à prolonger son adhésion dans cette entreprise et à participer à la rédaction du livre *L'électronucléaire en France* (Seuil, 1975). Bien que ces prises de position fussent assez radicales, selon lui, *On n'était pas isolé à l'intérieur de la CFDT*. Cette capacité de réflexion sur la politique énergétique participe du rayonnement de l'organisation, comme le raconte cet instituteur franc-comtois de 58 ans :

J'aimerais savoir comment vous avez adhéré à la CFDT. Comment vous y êtes arrivés ?

Donc, moi j'étais engagé très fort dans le mouvement anti-nucléaire et le seul syndicat qui avait une audience, un... Les anti-nucléaires... Les anti-nucléaires étaient accueillis à la CFDT et les gens de la CFDT qui travaillaient dans le nucléaire avaient des questionnements qui se recoupaient un peu avec les nôtres. Par contre, d'autres syndicats étaient complètement bloqués. C'était dans les années 74... 72-74. Donc, à cette époque là, le nucléaire n'était pas du tout remis en cause et le seul endroit où le nucléaire était remis en cause, c'était la CFDT. Donc moi je suis rentré à la CFDT à ce moment-là.

Le fait que la syndicalisation est quasi corrélée avec le début du travail constitue un assez bon indicateur d'un rapport au principe syndical qui s'arrime à des valeurs, des positions idéologiques (y compris dans leur dimension de stratégie syndicale, comme on vient de le voir à propos de la politique énergétique et du nucléaire). De ce point de vue, il est significatif que les quelques cas que l'on peut mobiliser pour illustrer la fonction de défense du syndicat, défense individuelle ou de conseil, se déroulent pour des salariés préalablement syndiqués. Le cas de cette enseignante franc-comtoise de la FEP de 63 ans permet de fournir un bon exemple. Syndiquée dès son arrivée sur le poste, elle divorce quelques temps plus tard. Ce qui était fort mal vu dans une institution catholique comme la sienne au début des années 70. Non-titulaire, elle se voit proposer un poste à temps partiel alors qu'elle travaillait à temps plein. Elle fera intervenir les responsables syndicaux de la FEP qui permettront de revenir au statut d'emploi qu'elle souhaitait. Cependant, son affiliation est indépendante de la relation de défense que le syndicat a pu mettre à son service. Cas similaire de cette Franc-Comtoise de 61 ans, encore en activité, relevant d'Interco, qui a pris sa carte au moment de solliciter une mutation :

C'est vrai qu'avec le syndicat, j'ai été appuyée tout de suite,

mais qui ajoute dans la même phrase :

avec l'appui que j'avais du syndicat, je pense que ça a joué. Mais c'était prévu que je m'y mette, de toutes façons.

On pourrait penser qu'il est difficile de trancher vraiment si son affiliation relève uniquement d'une fonction de défense et d'appui. Néanmoins, le fait qu'elle envisage de poursuivre son adhésion après sa retraite laisse à penser que c'est plus, et autre chose, qu'une stricte relation de service qui se joue alors.

Bref, comme l'énonce ce Parisien, fonctionnaire du Trésor de formation de 68 ans, ayant exercé de nombreuses responsabilités syndicales, syndiqué à la CFDT pendant sa période de formation, avant même d'avoir exercé ses fonctions professionnelles :

Je suis tombé dans la marmite du syndicalisme et je n'en suis jamais sorti.

Ainsi qu'on a pu le démontrer tout au long de cette première partie, les retraités maintenant leur affiliation syndicale au moment du passage en retraite possèdent des caractéristiques singulières qui permettent d'approcher les raisons du maintien de leur affiliation. Agents actifs au sein de l'organisation, ils se sont syndiqués très tôt dans leur carrière professionnelle, plus sensibles aux valeurs ou aux positions défendues par la CFDT, leur adhésion se teinte d'une forte dimension idéologique. Leur propension à l'action collective se développe bien au-delà du terrain du travail et de l'action syndicale, pour s'épanouir, pour le plus grand nombre, au sein de la cité. Cependant, que l'on ne s'y trompe pas, ces prédispositions envers la poursuite de leur engagement syndical dessinent une virtualité, certes nécessaire, mais fragile, qui demande, pour être actualisée que certaines conditions soient remplies. C'est cet aspect que nous allons aborder dans la partie qui suit.

Partie 2

Les contraintes spécifiques au syndicalisme retraité

Ainsi qu'on a pu l'évoquer dans le rapport intermédiaire en développant une analyse de la littérature consacrée au thème, le syndicalisme des retraités n'est pas vraiment un sujet très connu. On ne s'étonnera pas outre mesure qu'il n'en soit guère différent pour le public des syndiqués actifs. Ainsi qu'on le verra dans un premier temps, pour ces affiliés CFDT, c'est largement l'ignorance qui prédomine. Cette absence de point de repère est d'ailleurs à mettre en regard avec le traitement que la presse confédérale fait du sujet. Dans un second temps, on se penchera sur le choc biographique que constitue le passage de l'activité à la retraite, et les conséquences, fréquentes, que cela induit pour les syndiqués. Enfin, dans une dernière partie, par delà les questions de connaissance même de l'existence de cette modalité de l'activité syndicale, on évoquera la représentation de la vieillesse souvent associée à la retraite. C'est bien, en effet, en dépassant cette image qu'un syndicalisme par et pour les retraités est envisageable.

2.1 Connaissance des actifs âgés et retraités récents sur le syndicalisme retraité

La demande d'étude précisait que des personnes encore en activité, mais proche de la retraite devaient figurer dans le corpus des personnes à interroger. Nous avons en effet

pu interroger des personnes possédant ces caractéristiques en Bourgogne et en Franche-Comté, les conditions de l'enquête ne le permettant pas en Île-de-France (voir la partie méthodologique pour les détails).

Que nous apprennent ces syndiqués, encore en activité, sur le syndicalisme des retraités ? Globalement, c'est une ignorance de ce type d'activités syndicales. Les propos de cette jeune retraitée bourguignonne de 52 ans, qui travaillait dans l'administration universitaire, sont assez conformes globalement à ce qui nous a été rapporté :

Comment dire ?... Je ne vois pas très bien, j'ai du mal à voir quel est le rôle d'un syndicaliste de, de retraité. Je ne vois pas très bien [rires] ce que je peux faire en fait. Bah, si ce n'est un peu d'entre-aide... Mais ! Pour moi un syndicaliste c'est quelqu'un qui est... dans le monde du travail. Sinon, enfin... Je ne vois pas trop quel rôle il peut avoir.

Ses doutes ne l'empêchent d'ailleurs pas de maintenir sa carte syndicale. Cet homme de 59 ans, salarié franc-comtois de la MSA confirme la teneur des propos ci-dessus :

Et est-ce que vous pensez que cette structure (des retraités) peut vraiment se saisir, des besoins des retraités, pas que besoin d'argent, mais besoins de contacts, besoins de se déplacer ?

Ouais... oui pourquoi pas, pourquoi pas. Enfin, j'ai pas d'à priori là-dessus. Oui, c'est aussi, je pense en fonction de ce qu'on veut y mettre nous. De ce que nous, on veut y trouver. Voilà, après j'ai pas une idée bien claire de ce que je peux y trouver. De l'ensemble, comment dire ? des sujets qui peuvent être traités. Ça, c'est vrai que j'ai pas encore investi là-dedans ».

Cette Bourguignonne de 58 ans, responsable d'un organisme de logement social, qui du fait de ses responsabilités professionnelles, a fortement limité ses activités syndicales depuis quelques années explique ainsi :

Tout à l'heure, vous avez été assez catégorique quand vous aviez parlé de la section des retraités...

Oui, j'ai été assez catégorique. En ne sachant pas trop de quoi je parle, puisque je ne me suis pas renseignée. C'est ma nature, je suis assez... mais, si c'est pour m'occuper de retraités qui n'ont plus les mêmes soucis que les actifs, qui n'ont pas les mêmes risques, qui n'ont pas les mêmes besoins. Si c'est que pour revendiquer pour sa retraite, attention, c'est normal, c'est pas ce que j'ai dit, si c'est pour revendiquer pour la retraite une fois par an, ça ne me suffira pas ! J'ai besoin de m'investir, si c'est une ou deux fois par semaine, j'ai besoin de rencontrer des actifs qui ont vraiment des difficultés, voilà. Faire des formations, ça, ça me

plairait. Y a plein de choses qui font que si c'est vraiment que pour faire une ou deux actions par an, ça m'intéressera pas. Tout en ne sachant pas ce que fait une section de retraités. Je veux être claire la dessus (en riant), je ne suis pas encore allée me renseigner.

De même cet homme, encore actif de 58 ans, questionné sur la manière dont le syndicalisme sera partie intégrante de sa retraite rétorque :

Pendant votre retraite, vous pensez vous engagez un peu plus dans le syndicalisme, voyager ?

Ouais, bon enfin. À la retraite, je vous dis, je ferai toujours partie du syndicat. Je ne vois pas pourquoi je le quitterai. Je sais pas trop ce qu'ils font. Y'a quand même pas mal de choses pour les retraités. C'est à voir. Mais les restos du cœur... Pourquoi pas ? Pas y aller tous les jours. C'est vrai. Mais bon, un coup de fil, « T'as besoin ? Bon, je viens ».

Ressort à la fois de ces extraits d'entretiens une faible connaissance de l'activité développée par les structures retraitées par ces futurs ou jeunes retraités, et en même temps une importante disponibilité à l'engagement, pas nécessairement restreinte au syndicalisme. Cela signifie donc qu'une attitude volontariste de l'organisation par rapport à ce public captif peut incliner un certain nombre d'entre eux à faire bénéficier le syndicat de cette offre de bénévolat et de disponibilité, ainsi que l'exprime très clairement cette responsable d'un organisme de logement social, citée plus haut :

Je ne me suis pas renseignée. Mais si on n'a pas grand-chose à faire, ça ne m'intéresse pas. Si c'est pour se retrouver deux ou trois fois par an, ça ira pas. Ça me suffira pas. Moi, je suis prête à donner de mon temps.

Et vous n'auriez pas l'impression d'être retraitée, mais active ?

Utile surtout. C'est surtout ça qui me motive. Être utile à quelqu'un, à quelque chose, à un groupe. Dans je verrai ça l'an prochain, ou plutôt dans deux ans. Ça dépendra de ce que la CFDT me propose en tant que retraitée.

Il faut mettre en regard cette faible (re)connaissance du syndicalisme retraité au traitement que lui réserve la presse confédérale, comme le remarque, à juste titre, ce tout jeune retraité (il venait de finir son premier semestre au moment de l'entretien) bourguignon qui travaillait à la Chambre d'agriculture de l'Yonne.

Je pense que y en a qui ne savent pas qu'une section de retraités existe. Ou alors, on leur a peut-être dit une fois et puis c'est tout. Je vois, le magazine des retraités, le CFDT magazine, y a jamais une fois dans CFDT magazine. Il pourrait y avoir

une info une fois par an, deux fois par an : « vous les futurs retraités, n'oubliez pas de... ». Non, y a rien. C'est vraiment maigre. La publicité vis-à-vis des retraités est très faible. Parce que la section des retraités ne fait pas de pub pour encourager les gens à aller chez eux, je trouve que les sections d'actifs ne font pas assez de pub pour dire aux futurs retraités : « quand vous partirez, allez adhérer chez les retraités ». D'ailleurs, c'est ce que j'ai dit à la première assemblée générale, y a un manque d'information. Y a des gens qui ne cotisent plus aux sections de retraités et qui ne cotisent pas non plus dans la section des retraités parce que, je suis sûr qu'ils ne savent pas qu'une section de retraités existe. Et puis, pour le commun des mortels, être syndiqué... On est syndiqué quand on est actif. Quand on est plus actif, y a plus besoin d'être syndiqué puisque, aux yeux des gens, le syndicat, c'est fait pour ceux qui travaillent et en activité.

Son diagnostic sur le sens commun concernant le lien entre activité et syndicalisme ne risque guère en effet d'être contrebalancé, au moins pour le public des syndiqués, par l'intérêt porté par la presse syndicale au syndicalisme retraité. Certes, celle-ci ne se résume pas à *CFDT Magazine*. Une recherche documentaire plus approfondie serait nécessaire sur un nombre de supports plus conséquent, afin de voir les informations développées sur le syndicalisme retraité. Cependant, *CFDT Magazine* représente le seul journal adressé à l'ensemble des syndiqués. C'est la vitrine des activités et positions de la centrale. Grâce au service documentation, nous avons pu reconstituer la liste des articles concernant ce thème dans leur titre, depuis l'année 2000. On ne s'attendait certes pas à une forte pression médiatique, mais le quasi néant nous a cependant surpris. En effet, seuls quatre articles ont été identifiés¹³. Les thèmes à partir desquels ce syndicalisme est abordé est l'APA (n° 278), le développement syndical et la reconnaissance des maladies professionnelles (n° 306 et 336) et enfin, une manifestation sur le minimum vieillesse (n° 342). Depuis 2008, rien à relever, ce qui dénote d'une fréquence assez faible, on en conviendra aisément. Un effort minimum de communication et de popularisation serait souhaitable¹⁴.

Au-delà de la dimension caricaturale de la place réservée dans la presse, cet aspect participe de cette césure que les retraités expriment d'avec les actifs. Dans un document

13. *CFDT Magazine*, n° 278, 01-03-2002 ; n° 306, 12-10-2004 ; n° 336, 02-10-2007 et enfin, n° 342, 28-03-2008

14. Cet aspect se manifeste de manière encore plus forte en fonction des territoires. Sur l'Île-de-France, plusieurs de nos interlocuteurs ont souligné la spécificité de cette région où de nombreux salariés déménagent après y avoir effectué leur vie active, rompant de manière quasi immédiate et définitive avec l'organisation. Précisons que cela participe fortement à la présence accentuée de femmes seules sur la région parisienne, les couples repartant dans leur province d'origine.

produit par l'UTR 75 récemment¹⁵, les auteurs rapportent les propos des personnes interrogées qui « remarquent et regrettent que les syndicats d'actifs et le syndicat des retraités agissent chacun de leur côté comme s'il y avait "un rideau de fer" ». Pour notre part, dans le cadre de notre enquête, nous n'avons que peu eu l'occasion de recueillir des discours construits et notables sur la relation aux actifs, bien que cette dimension figurait dans le questionnaire initial. Ainsi, cet ancien employé d'assurances parisien de 63 ans, qui a (brièvement) participé à la commission santé de sa structure d'arrondissement, raconte ainsi :

Et pour vous, quelle est la place qui est accordée aux retraités à l'intérieur du syndicat, par rapport aux actifs par exemple ?

Ben je pense qu'il y a peut être un manque de communication entre les actifs et les retraités.

Oui. Par exemple ?

Parce que la santé, la Commission santé, il y a la santé chez les actifs aussi, et il y a la santé à la CFDT, l'UTR. Et il n'y a pas de communication. Parce que c'est ce que je disais, moi j'aurais bien aimé assister à des réunions des actifs pour voir, pour avoir leurs avis. Ben apparemment, c'est pas... ça ne nous a jamais été proposé.

Vous pensez qu'il y a une concurrence entre les actifs et les retraités ?

Concurrence, c'est peut-être un grand mot concurrence, mais il n'y a pas de ramifications. On est dans les actifs ou on est dans les retraités. Il y a une petite barrière.

Quand du matériau a été recueilli, il va toujours dans le même sens, celui d'une certaine invisibilisation des retraités par rapport aux actifs, ainsi qu'en témoigne cette travailleuse sociale parisienne de 64 ans :

Et par rapport aux actifs, pour vous quelle est la place accordée aux retraités au sein du syndicat

[rire] Ça c'est la question douloureuse ! Oh je crois que les retraités n'existent pratiquement pas pour les actifs. On le voit bien. On en parlait l'autre jour, à propos des retraites par exemple, les négociations sur les retraites, est-ce que vous croyez que de temps en temps, on demande aux retraités leur avis ? Alors que, qui est en première ligne ? Qui est l'expertise je dirais quelque part ?

15. *Étude sur le syndicalisme des retraités à Paris*, UTR 75, 20 p. Document découvert à l'occasion de notre participation à l'URR-IDF d'avril 2013.

Mais pourtant ça peut être un problème si les retraités n'existent pas aux yeux des actifs parce que ça veut dire que ces gens-là, quand ils vont arriver à la retraite, s'ils ne savent pas ce qui se passe après...

Oui, oui, oui. Enfin c'est un peu caricatural là ce que je dis, mais c'est vrai que bon ben les retraités existent, mais ils sont quand même, comment dire, à part. D'un autre côté, moi, me dis que symboliquement, évidemment, le choix a été fait de créer des UCR, des UTR etc. C'est bien parce qu'on considérait que les retraités ne jouaient pas dans la même cour que les actifs, hein. Alors les préoccupations communes, parce que ça pourrait être ça le fil conducteur, entre les actifs et les retraités, il y en a quand même un certain nombre, surtout à la CFDT où on défend le respect des libertés, les droits pour tous et la solidarité. Bon tout ce qui concerne les conditions de vie ça concerne quand même tout le monde hein, les questions d'accès aux soins, les questions de logement, les questions de transport, ça concerne aussi les actifs. Bon ben c'est surtout euh... C'est vrai que c'est des questions qui ne sont pas du tout traitées de la même manière en tout cas.

La même personne a rapporté le seul cas d'une action des retraités impliquant le syndicat des actifs¹⁶. La mairie de Paris envisageait la fermeture d'un centre de santé sur le 11^e, ce que contestait un collectif au sein duquel agissaient des retraités CFDT. Des contradictions sont apparues entre le syndicat CFDT et les revendications du collectif, qui souhaitait des horaires d'ouverture du centre le plus large possible, afin de permettre l'accès aux soins. Les salariés syndiqués de leur côté, souhaitaient au contraire des horaires plus restreints, au nom des conditions de travail :

On les embêtait un peu quand même. Puis, on était des vieux retraités. De quoi on se mêlait ? Nous, on a eu tout le temps qu'on voulait. Et eux il fallait qu'ils rentrent chez eux le soir. [...] Bon, j'exagère un peu là. Mais on sentait que c'était difficile de se comprendre.

Il s'agit là du seul exemple concret d'une action revendicative mettant en relation retraités et actifs de la CFDT. Le constat fait sur la place pour le moins restreinte au syndicalisme des retraités dans la presse confédérale et les quelques éléments glanés ici ou là, devrait impliquer une recherche plus systématique sur la perception, par les actifs, des retraités et de leur forme d'organisation.

En tous les cas, est confirmé par notre enquête de terrain le fait que le passage en retraite se manifeste par une véritable rupture biographique pour nos enquêtés. La transition entre l'univers du travail, avec ses rythmes, ses contraintes, sa sociabilité, son

16. Notons quand même qu'une interviewée mentionne le fait qu'il existe des liens de tutorat entre la section d'origine et certains retraités. Mais ce point n'a pas été approfondi.

identité, etc. entraîne des reconfigurations fortes et régulières auprès de notre public. C'est cet aspect que nous allons aborder dans la seconde partie.

2.2 La retraite : sas et recomposition de l'engagement

Les travaux portant sur la retraite, la vieillesse ou le vieillissement insistent sur la rupture que représente la retraite dans les parcours de vie¹⁷. Les personnes rencontrées dans le cadre de cette recherche n'échappent pas à ce constat, qui dépasse largement la question syndicale, mais qui l'affecte néanmoins. Arriver en retraite c'est, qu'on l'accepte ou non, s'inscrire dans une autre temporalité. C'est, pour le dire brutalement, devenir vieux ou en tous cas, franchir une étape centrale dans un processus de vieillissement.

La perte du rôle professionnel conduit certains syndiqués à envisager son maintien en poursuivant ses activités syndicales en lien avec les actifs, expliquant la vigueur des SSR, même si nous n'avons pas rencontré directement beaucoup de personnes possédant ce profil. En règle générale, ce sont plutôt les propos rapportés sur tel ou tel qui nous ont permis de repérer un tel type de militants. La synthèse du rapport Algoé¹⁸ note « la présence des retraités dans certaines structures (UL, UP...) », sans développer plus avant. Le document de l'UTR 75 cité précédemment, repose sur 21 interviews avec des syndiqués retraités. Deux entretiens évoquent cette question du maintien fort dans le domaine professionnel. La première interview est celle d'un métallurgiste, qui exerce des responsabilités aussi bien à l'UTR que dans la SSR et dans sa section d'origine Thomson-Thalès qui explique son activité par le refus de « la coupure avec l'ancienne boîte », justifiée par la référence aux institutions, notamment la mutuelle. Le second entretien rapporte les propos d'un homme, organisé à la FGA, dont l'activité reste fortement attachée à son secteur professionnel d'origine puisqu'il semble siéger à la MSA au titre de sa fédération syndicale et être un animateur de l'UD Paris 5^e-13^e-14^e.

La note du BN des 17-18 nov. 199, dernier document à notre disposition, fait état à la fois d'une volonté de rompre avec « un univers organisationnel centré sur la mémoire du passé d'actifs et cherchant à tout prix à maintenir des liens avec l'ancien univers professionnel », p. 3, et, en même temps d'une prépondérance des affiliations

17. Une bonne synthèse dans Vincent CARADEC, *Sociologie de la vieillesse et du vieillissement*, Paris, Nathan, 2001

18. Société Algoé, *Étude sur le fonctionnement des structures*, 9 mai 2012, 36 p.

professionnelles, puisque 54 % des adhérents retraités le sont par le biais des UFR et 46 % par les UDR. Cela amène la note à pointer que « Tout se passe comme si dominait toujours le modèle autocentré des retrouvailles entre anciens actifs. », p. 5. Les modalités de cette enquête ne permettent pas d'évaluer la manière dont a pu évoluer cette tension au cœur du syndicalisme des retraités. Tout au plus peut-on corroborer, par le biais du terrain, le souhait exprimé dans la note du BN que l'affiliation professionnelle ne manifeste qu'un mode transitoire d'organisation, centré sur l'action locale/territoriale. Le cas de ce métallurgiste de 64 ans du nord Franche-Comté est assez typique des difficultés auxquelles se confrontent la volonté de prolonger l'action professionnelle. Jean-Marc, secrétaire du syndicat, préretraité en 2005, est toujours commissaire aux comptes du CE de son entreprise de sous-traitance automobile. Intervient également dans l'entretien Frédéric, responsable SSR-SNAM. Leurs propos expriment très clairement la difficulté à rompre avec son identité professionnelle :

J.-M : J'ai été... quand on part, on n'est pas en retraite quand on part. Moi, je suis parti à 55 ans et demi. Donc, je suis resté inscrit dans ma section syndicale. Alors c'est une complication machin. Alors, j'aurai eu intérêt à partir, mais je continuais à payer ma cotisation.

Ce qui veut dire que jusqu'à maintenant vous étiez cotisant dans votre section.

J.-Marc : Voilà.

Et vous y faisiez quelque chose ?

F. : Je voudrais intervenir. J'ai le même sentiment qu'en fait il y a quand même une difficulté à rompre avec son activité professionnelle. Et autant, on est content de partir et on est soulagé et en même temps, tout de suite on s'aperçoit du manque. Tant qu'on est pas parti, on va dire : « oui c'est bien de partir », mais une fois qu'on est parti, on dit « ben oui ça manque ». Donc, je pense pour moi, peut-être pour d'autres, la coupure avec l'activité professionnelle devrait se faire plus doucement.

C'est-à-dire ?

F. : C'est-à-dire que quand on va partir, moi j'ai eu des pré-retraites à mi-temps etc. moi, je suis personnellement pour ce genre de chose, [...] adapter la société à l'âge des gens et pas le contraire. [...] Mais pas en dehors de l'activité professionnelle, parce que moi, j'ai d'autres activités, mais ça remplace pas.

J.-M : Oui, c'est vrai que les dernières années que j'ai connu, parce qu'on est sensiblement du même âge. C'est vrai qu'on est en période de crise. Ça veut dire en

activité syndicale, des réunions sur tel ou tel sujet. On a passé des heures en réunion et on se retrouvait entre nous pour voir si on était d'accord ou pas d'accord, ce qu'on pouvait faire et pas faire. Et du jour au lendemain, je suis parti et je retournais régulièrement à l'usine, voir mes collègues. Je l'ai fait jusque l'année passée, c'est-à-dire, depuis 2005, en 6 ans je revoyais les collègues 2-3 fois régulièrement.

Les collègues ou le syndicat ?

J.-M : *Oh ben j'allais voir l'un et l'autre. Les deux. J'allais voir le syndicat et puis en même temps, je voyais les autres, les collègues. J'allais en voiture là,... c'est marrant ! J'ai toujours le macaron E., c'est devenu F. depuis, depuis belle lurette. Le macaron bleu et blanc. Quand t'arrivais à la portière, le portier, il voyait du bleu et du blanc, il ouvrait la portière et puis on rentrait. Alors, que maintenant, ça devient extrêmement..., l'entreprise a diminué d'un quart, mais, ça devient extrêmement compliqué. Il faut rentrer badge, pièce d'identité. On appelle un tel, c'est ça qui m'a fait ne plus y retourner. Mais, j'avais l'habitude d'y aller, d'appeler.*

F : *Ah toi tu rentrais !*

J.-M : *Ah oui, je rentrais. J'ai toujours appelé du local syndical vers chez moi. Quand je voulais faire une photocopie pour un machin ou un truc. Tous les mardis matins, de mon temps, c'était tous les mardis matins qu'on se réunissait à la section. C'était comme ça la règle. Après, j'allais faire un tour au service où j'ai travaillé. Je voyais des gens et puis au bout d'un moment les collègues avec qui j'ai travaillé, y'en a plus qu'un sur six. Ils ne sont plus que six, sur les six, y'en a plus qu'un qui travaillait avec moi. Et il avait moins de boulot. Et lui, il avait le temps de discuter. Au local syndical par rapport aux anciens. Maintenant, les anciens, ils sont tous partis. Il reste 3-4 personnes [...] que je connais moins. Ça me posait pas de souci. Mais, ça m'a jamais empêché d'y retourner. Alors que je connais des gens qui sont déçus, ils sont aigris par cette boutique. Donc, moi, je suis pas aigri. J'y ai vécu, je m'y suis confronté. J'ai essayé de faire bouger les choses, j'ai fait mon boulot maison. Donc, je suis pas aigri. Je revois les gens qui ont été lèche-cul dans leur tête toute leur vie et maintenant, quand ils parlent de la boutique, ils se sont rendus compte le jour du départ en retraite, qu'ils représentaient un matricule et une personne en moins.*

À cette question décisive de l'éloignement du rôle professionnel, se jouent de multiples autres dimensions organisationnelles et identitaires, qui ont pour conséquence la plus immédiate du point de vue de l'affiliation syndicale, la nécessité éprouvée par nombre de nos interlocuteurs de prendre un temps de recul avec leur passé d'actif. Cette retraitée de 84 ans, ancienne postière, en retraite depuis 1988, explique bien cette nécessité vécue qu'elle a ressentie :

Alors, vous avez repris du service ?

Enfin, non. Quatre-vingt-huit, j'étais en retraite. Alors, je crois que je ne me suis pas engagée tout de suite dans la CFDT. Ou plutôt j'ai dû garder ma carte. J'ai attendu deux ans, je crois. [...] J'ai pris le temps de souffler un petit peu. Et puis ça a été quelque chose de naturel, de normal.

D'accord. Donc, en quatre-vingt-dix, alors, qu'est-ce qui s'est passé ? Vous vous êtes réengagée syndicalement ?

Je me suis réengagée aux... aux réunions, régulières ! Et puis... alors... Après, j'ai pris des... des engagements par rapport à des commissions. La commission Recrutement, enfin, pas recrutement, je ne sais plus comment qu'on dit !... Syndicalisation !

Constatant une certaine fatigue intellectuelle en fin de carrière, cet instituteur bourguignon de 59 ans dont, de surcroît la femme n'est pas militante, explique s'être octroyé une année sabbatique après l'arrivée en retraite, avant d'occuper aujourd'hui la fonction de cadet de l'UTR 21 :

Donc, étant fatigué – peut-être intellectuellement, je sais pas. Fatigué, j'ai accueilli la retraite avec satisfaction et même aussi un peu de crainte, mais satisfaction quand même. À cause de la fatigue physique et un peu mentale. Parce que aussi, la mémoire faisait défaut, commençait à faire défaut, etc. Alors, je l'ai accueillie avec plaisir, en ayant, en disant que c'est vrai qu'on a du temps. On gère son temps. On peut se coucher tard, se lever tard... mais avec la crainte aussi de s'ennuyer. Donc la première année, toc, avec ma femme, Isabelle qui a pris la retraite en même temps que moi, mais qui est pas du tout militante non plus, plutôt qui me freinait dans ce domaine- là. C'est aussi un peu à cause d'elle (enfin, ça va qu'elle est partie faire les courses [rires]) à cause d'elle, je me suis restreint en quelque sorte. Bon, il y avait... (c'est une digression ça), il y avait la famille, il y avait les gamins, et en particulier j'ai jamais voulu un ou des gamins comme Guy (président du conseil syndical) avait. C'est-à-dire qu'il amenait son gamin Éric au SGEN, dans les bureaux. Et le gamin il s'emmerdait. Il faisait le zouave et on voyait bien qu'il avait besoin qu'on s'occupe de lui et puis... Donc je me suis dit, « moi, jamais mes gamins ne seront comme ça ». Bon, je lui ai jamais dit à Guy. Je lui ai encore jamais dit. D'ailleurs, je sais pas ce qu'il est devenu son gamin. Il a peut-être bien réussi aussi. Je voulais qu'ils aient une enfance comme... difficile... où les gamins en souffrent, où les gamins souffrent du militantisme. Alors peut-être qu'ils en ont souffert, ils m'en ont jamais reparlé, parce que j'étais quand même souvent parti, assez souvent. Bref. Je reviens. Donc la première année, avec ma femme, on marchait tous les jours. On se disait faut qu'on marche. Je me suis inscrit à l'UTB, l'université pour tous, J'allais à des cours d'histoire que j'aimais bien. Des choses comme ça, sur la logistique. Et puis je m'étais inscrit aussi à un club d'œnologie.

Donc, le mardi, le mercredi et le jeudi, en gros, j'étais occupé, le soir. Et puis j'ai fait du jardin [...] Je me suis vidé la tête.

« Se vider la tête », c'est bien ce qu'exprime cette institutrice parisienne de 65 ans du SGEN, très sollicitée dans les années avant son départ en retraite, non seulement par sa fonction de directrice d'école, mais également du fait de son militantisme à la Ligue des Droits de l'Homme, engagée dans la lutte contre les expulsions d'enfants sans-papiers :

Vous avez pris votre retraite en 2008. Et donc, est-ce que c'était dans votre logique à vous de continuer d'adhérer à la CFDT ?

Oui, oui. Oui, enfin... Quand je suis partie à la retraite, je ne savais pas qu'il y avait un syndicalisme de retraité. Donc, j'avais pas de projet particulier. Pendant un an, je me suis reposée. Parce que j'avais terminé ma carrière en tant que directrice d'école. Et j'étais complètement épuisée. Pendant un an, j'ai arrêté. J'ai voyagé. J'étais ailleurs. Et puis j'ai été recontactée par le syndicat. Et puis voilà.

Le besoin d'un « sas de décompression » entre la mise en retraite et l'engagement dans le syndicalisme retraité se révèle de manière sans doute plus emblématique avec l'exemple de cet ancien employé parisien du CEA, mis en retraite en 2002, qui, en lien avec la CFDT qui lui facilite les contacts, profite de ses disponibilités temporelles pour faire un long break :

Donc si on revient à votre passage à la retraite, vous vous étiez dit je vais continuer à rester syndiqué ?

Oh je me suis dit surtout à la retraite je vais faire ce que j'ai envie de faire ! J'étais pas braqué sur le fait de rester au syndicat. Ça me semblait normal, mais bon ça ne s'est pas fait pendant... 4 ans environ. Cinq ans même que je n'ai pas été du tout adhérent. Tout simplement, ce n'était pas un choix de rupture hein, c'est parce que j'étais investi ailleurs. J'ai fait un long séjour en Asie Centrale. Alors pendant que j'étais là-bas, j'étais pas ici. Et donc quand je suis revenu, j'ai fait le nécessaire pour ré-adhérer. [...]

Pas 4 ans. J'ai fait plusieurs séjours de... Le premier a duré 8 mois. Et puis après 6 mois. Et puis après 4 mois. Et puis après je suis allé de l'autre côté en Amérique Latine. En Asie Centrale, je suis allé avec une porte d'entrée de la CFDT pour aller rencontrer les syndicats d'Asie Centrale ! Ils m'ont ouvert les portes.

Par delà l'impérieux besoin pour certains de rompre avec leur rythme d'activité, pour d'autres, c'est la concurrence, plus traditionnelle du rôle de grands parents qui vient limiter l'engagement, qu'il soit associatif ou familial. Cette ancienne universitaire

parisienne de 78 ans rappelle la manière dont elle a pu renouer avec le fil de son engagement :

Et vous aviez dit tout à l'heure, que vous étiez plus engagée après la mort de votre mari...

Oui, alors en fait quand on a... On a pris notre retraite pratiquement ensemble avec mon mari. Enfin, il l'a prise 2 ans avant moi. Et quand je me suis arrêtée à 60 ans, c'était parce qu'il était à la retraite. Et puis, à l'époque, on avait des petits-enfants qui n'étaient pas très grands. Et comme les parents travaillaient, on s'en occupait beaucoup. On les prenait en vacances. On allait les chercher à l'école, enfin bref. Donc, y a une période, pendant 10 ans où on a, oui pas loin de 10 ans je dirai,... 98... Mon mari est mort en 2001. Pendant 10 ans, on s'en est pas mal occupé. Et quand ils ont grandi, ils avaient pas vraiment besoin de nous. Et les parents non plus. Donc, on s'est davantage investi dans d'autres choses. Et c'est là qu'au niveau des retraités CFDT par exemple que j'ai commencé à prendre davantage de responsabilité.

Ce besoin de réorganisation de son existence (un ancien de la marine marchande de 67 ans, relate les deux années qui lui ont été nécessaires pour solder le difficile héritage d'une famille dispersée aux quatre coins de l'hexagone) et plus largement les processus de requalification de soi et de son cadre de vie, inclus dans ce que la sociologie du vieillissement dénomme « la reconstruction identitaire », de réalisation de certaines aspirations anciennes ou des sollicitations familiales, dépendantes naturellement du statut familial des personnes (ici, le fait que le militant, voyageur au long cours en Asie et Amérique latine, interrogé soit célibataire n'est sans doute pas étranger à son excursus de plusieurs années), permet de comprendre pourquoi et comment l'affiliation au syndicalisme des retraités, *a fortiori* l'engagement actif, peut nécessiter une période plus ou moins longue avant de devenir effective.

À contrario, la rapidité et le degré d'intégration au syndicalisme des retraités est en relation forte avec les responsabilités exercées durant la période active, ainsi que l'attestent les propos de cet ancien dirigeant permanent du Trésor, de l'UFFA, puis au secteur international de la CFDT, âgé de 68 ans :

Donc quand vous êtes passé à la retraite, vous avez pris des responsabilités tout de suite au syndicat ou vous avez eu quelques années de flottement ?

Ah non ! Enfin les responsabilités non. Je n'ai pas pu en prendre tout de suite parce qu'on n'a pas décidé que quand j'allais arriver, on allait me donner une place. Que quelqu'un allait démissionner et laisser sa place. Mais je veux dire... par contre, ce

qui était évident c'est que pour moi, le passage à la retraite, ça ne signifiait pas l'abandon du syndicat. [...] Ça ne m'a même pas effleuré l'esprit que je puisse ne plus être adhérent au syndicat. [...] Donc, j'ai demandé mon transfert comme adhérent retraité sur Paris et là je suis arrivé bon ben il y avait un conseil qui fonctionnait. On n'allait pas faire démissionner quelqu'un pour moi. Donc j'ai attendu le renouvellement du conseil pour être élu dans ce nouveau conseil et puis c'est la seule responsabilité que j'aie actuellement avec la commission Europe. Et pour moi c'était impensable de... d'arrêter... de militer, d'être syndicaliste parce que j'étais devenu retraité.

Quand l'activité syndicale, à un haut niveau de responsabilité comme dans le cas qui vient d'être évoqué, constitue le cœur de son existence, son métier, on comprend que la continuité aille de soit. Il en va de même pour ceux dont l'engagement syndical, sans qu'il les amène à des responsabilités nationales ou confédérales, représente une voix d'ascension sociale. Certains, grâce au syndicat ont vu leur destin basculer. « Grâce au syndicat, j'ai pu m'élever, j'ai appris, parler, animer. J'ai repris des études, formation », avance ce retraité de la métallurgie dont le témoignage a été recueilli dans le cadre de l'étude de l'UTR 75. C'est également un métallurgiste de 60 ans, bourguignon, dessinateur de formation que l'on peut évoquer à travers notre matériel. Figure typique de l'oblat, il a prolongé son activité professionnelle durant un an, pour solder des problèmes au sein de son organisation et assurer une continuité syndicale :

Vous êtes à la retraite depuis le 1^{er} février ?

Oui depuis le 1^{er} février.

Et ça se passe comment avec le syndicat ?

Avec le syndicat, j'ai un problème. Parce que je me suis beaucoup investi depuis une quarantaine d'année et j'aurais souhaité rompre. Pas définitivement. J'avais pour projet de ralentir mon activité syndicale. Et je pensais me consacrer un peu plus à ma femme, à moi-même. Voilà, de changer. Et en fait, je m'aperçois que c'est pas si facile que ça.

C'est-à-dire ?

C'est-à-dire, que... comment dire ? On peut pas changer de direction lorsqu'on s'est engagé pendant 40 ans, c'est... Pour moi, la CFDT a pris une part très importante dans ma vie, dans ma vie tout court. Et donc, je ne peux pas l'effacer du jour au lendemain comme j'aurais souhaité le faire. Et donc, quelque part, je suis dans le dilemme : dois-je continuer de faire du syndicalisme, ou dois-je espérer à ralentir ou à arrêter sérieusement ? Donc, je m'efforce à ralentir et je vois que je n'ai pas envie de faire autre chose. C'est-à-dire que, quelque chose me

dit que, bon pour moi et pour ma femme, de changer de loisirs, de faire autre chose quoi. J'ai pas envie. Donc, je suis dans une petite dépression là. Je suis dans une espèce d'attente de retrouver le goût de quelque chose. Je n'ai pas le goût à grand chose, je n'ai pas envie de grand chose.

Et qu'est ce qui vous empêche de partir ? Qu'est ce qui vous retient ?

Ben justement, c'est notamment que j'ai beaucoup d'amis à la CFDT. Au bout de 40 ans d'engagement, on a tissé des liens très forts. Et donc j'ai plus que des copains, j'ai des amis. Et puis, partager les idées, les valeurs qui sont celles de la CFDT, c'est quelque chose qui me passionne. En fait, je ne peux pas, je suis en train de lutter contre ma nature.

Cette situation de militant ayant exercé d'importantes responsabilités syndicales au cours de sa vie professionnelle apparaît régulièrement au cours des entretiens (un interviewé parisien ira jusqu'à avancer que sur Paris, « vous ne trouvez que des anciens permanents de syndicats, de fédérations, de régions CFDT »). On ne s'y attardera pas plus, dans la mesure où ces cas ne génèrent pas vraiment de difficulté pour l'affiliation aux structures retraitées. En revanche, un autre aspect, en lien avec les transformations identitaires liées au passage en retraite, mérite d'être approfondi.

2.3 Retraité = vieux ?

On laisse bien entendu le cas des personnes interviewées dont les collatéraux ou, parfois, les parents mêmes, sont confrontés à la maladie ou des problèmes de santé, tant il est clair que ce genre de situations constitue un obstacle majeur à un engagement dans le syndicalisme retraité. Une syndiquée de 84 ans, ancienne postière, est d'ailleurs dans cette situation, son mari étant atteint de la maladie d'Alzheimer, ce qui l'a contrainte à limiter son investissement, même si elle fait toujours partie d'une commission de son UTR. Une autre femme de 64 ans, ancienne travailleuse sociale, ayant eu un grave problème de santé s'exclame :

Ça, ça n'était pas prévu dans l'histoire. Donc, c'est vrai que depuis un an, même plus d'un an. Là, pratiquement un an et demi, je suis un peu entre parenthèses à cause de ce problème de santé.

Au-delà de ces situations objectives, c'est un autre aspect qui sourd dans plusieurs entretiens et qui a partie liée avec la perspective de la finitude, accolée à la retraite. Un retraité récent, évoque l'image du syndicalisme des retraités, avant de s'y impliquer : « le

club tricot de la CFDT ». Au-delà de la connotation dépréciative de genre de la remarque, il indique par là l'image de traditionnelle de la vieillesse, liée à la décrépitude, à la sénescence et finalement la mort. L'expression plus banale d'anciens combattants est également mobilisée, y compris, pour la critiquer, dans la note du BN déjà citée.

L'organisation des retraités sous forme syndicale a du mal à dépasser le sens commun de l'expérience de la retraite comme « mort sociale ¹⁹ », repli social et processus de désengagement. L'idée d'un entre soi retraité, corroborée par certaines expériences (ainsi cette Franc-Comtoise de 65 ans, retraitée de l'enseignement privé, rapporte que l'on chante aux réunions de la SSR-FEP), peut représenter un repoussoir pour bon nombre. Cette préoccupation s'exprime assez rarement, et en filigrane, dans les propos recueillis, à une exception près. Ce n'est sans doute pas par hasard si c'est une assistante sociale de formation, parisienne de 64 ans, qui exprime le plus clairement cette image répulsive de la vieillesse, qui se juxtapose avec la retraite :

Et puis je vais vous dire un truc, moi j'avais quand même un peu peur de me retrouver avec des personnes très âgées. J'avais pas envie en fait de fréquenter des gens âgés. Enfin, bien sûr je ne suis pas très jeune. Mais j'avais pas envie de me retrouver avec des gens de 80 ans qui avaient des problèmes de mémoire, des difficultés à s'exprimer, qui radotaient. Enfin, c'est comme ça que je... j'étais quand même inquiète de risquer ça. J'avais pas envie d'emblée d'être confrontée à l'image de la vieillesse. Parce qu'en fait, être retraité c'est pas forcément être vieux. Être retraité, et là c'est comme ça moi vraiment que je voyais le problème. Donc voilà, c'est la raison pour laquelle j'ai laissé passé un peu de temps quoi, le temps de digérer mon nouveau statut quoi quelque part. Enfin, le statut de retraité c'est pas compliqué. Ce qui effectivement est plus difficile quelques fois à accepter c'est le statut de personne âgée. Mais, pour l'instant, je ne me sens pas avec cette image-là. Bon alors, j'ai des petites-filles. C'est vrai que pour l'instant elles ne me renvoient pas ça non plus. Donc c'est bien quoi parce que ça donne une espèce de dynamique un peu différente. [...] Quand on parle des retraités et qu'on associe ça aux personnes âgées, ça m'énerve ! Quand on parle des retraités comme étant de toute façon à la marge et non concernés par un certain nombre de problèmes, ça m'énerve.

19. C'est le titre du premier livre important développant une réflexion sur le processus de vieillissement de la société française. Anne-Marie GUILLEMARD, *La retraite, une mort sociale. Sociologie des conduites en situation de retraite*, Paris, Mouton, 1972.

Surmonter cette conception, cette image qui associe retraite et vieillesse, c'est une des voies nécessaires pour maintenir son affiliation syndicale. C'est à cette conversion du regard qu'appelle cet ancien du CEA, retraité parisien de 71 ans :

C'est la vision qu'on nous décrit que peuvent avoir les adhérents actifs du syndicalisme de retraités. Alors, quelques fois, c'est une absence de vision : « Ah bon ça existe ? ». Et qu'est-ce que ça peut être le syndicalisme du retraité par rapport à ce qu'ils connaissent en tant qu'actifs ? En tant qu'actifs, c'est clair hein. Faire augmenter le salaire, améliorer les conditions de travail, préserver l'évolution de l'entreprise pour avoir des emplois, etc. Mais quel est l'équivalent pour les retraités ? Du coup, c'est cette absence de vision concrète qui fait qu'il y a une interrogation qui est un trou. Les gens ne voient pas. C'est pas qu'ils ne savent pas. Mais ils ne voient pas, même quand on leur explique. Impossible. C'est l'image du syndicalisme acquise pour le traitement des problèmes d'actifs, qui n'est pas transposable dans un premier temps sur la situation de retraité.

Et vous, vous étiez au courant qu'il existait une structure spécifique de retraités ?

Ben je le savais. Mais je ne m'en occupais pas hein. Je ne m'en occupais pas.

Mais c'est parce que vous étiez quand même plutôt engagé dans le syndicat que vous étiez au courant ?

Ah oui, oui. Je savais que ça existait. Mais je me demandais bien ce que ça pouvait faire. Parce que, par rapport à ça, l'idée que je me faisais, ben... Je voyais bien à travers les organismes sociaux et tout ça comment on s'occupe des vieux. Je dis tiens c'est quand même bizarre : il faut aller voir ! Mais c'est pas non plus de ce point de vue là une image. Ça on me le dit quand je vais voir les syndicats. C'est pas non plus une image attrayante, qui attire. Donc, le côté attrayant qu'il pourrait y avoir est un peu enfoui derrière le côté... pas misérabiliste. Il faut pas non plus tomber dans l'autre caricature. Mais on ne voit pas avant ce qu'il peut y avoir de positif ou d'engageant dans le syndicalisme retraité. On ne le voit pas.

Peut-être certains services ?

Ça... Je ne sais pas. Mais ça, ça voudrait dire qu'il faudrait gratter plus sur l'image que peuvent avoir les actifs proches de la retraite. Sinon on est toujours à se mettre à leur place. Et on interprète. Et pis on est à côté de la plaque. Tant qu'on n'aura pas trouvé le moyen de faire cette recherche là, on flotte. Et c'est pour ça que dans l'UTR, là je parle en connaissance de cause, dans les entretiens qu'on a fait, on nous a bien dit, pour un certain nombre, on n'a pas quantifié, « Je suis venu à l'UTR après un temps d'absence du syndicalisme ». C'est-à-dire « Je suis parti à la retraite, j'ai oublié tout ça et je suis revenu ». Donc il y a un temps de latence, un temps de changement, de mûrissement, parce que justement... Mais qui nous dit ça ? Ce sont des vieux militants, c'est pas des syndiqués de base, lambda...

Qui ne se rendent pas forcément compte ou qui ne se questionnent pas forcément sur ces questions-là. Par exemple, certaines de mes questions sur le syndicalisme retraité ont échoué face aux actifs qui sont proches de la retraite parce qu'ils n'avaient pas forcément envie d'y penser aussi.

Ah ben voilà. Et pourquoi ils n'ont pas envie d'y penser ?

Comme si c'était encore bien loin. On y pensera quand on sera obligé ?

Moi l'hypothèse que je fais par rapport à ça, elle est dure à supporter. C'est l'image de la mort. [...]

Moi j'en suis convaincu. Surtout avec les clichés anciens où la retraite... Maintenant c'est moins vrai. Mais c'est quand même l'aboutissement.

Le syndicalisme peut alors, en effet, apparaître comme une possibilité de dépasser cette représentation. Comme le dit ce Parisien de 62 ans, ingénieur Arts et métiers, ayant travaillé dans plusieurs entreprises du BTP, avant de finir sa carrière dans une société de conseil en informatique et organisation, qui révèle consacrer son militantisme plus au PS qu'à la CFDT, « Ne rien faire à la retraite, c'est déjà être mort. » Bien que le vocabulaire soit un peu flottant (retraité et personne âgée ou vieux étant compris comme des équivalents), cette enseignante du secteur privé de 61 ans, tout récemment pensionnée peut ainsi avancer que :

Là, on parle beaucoup de retraités. Mais quand on parle de retraités, je ne me sens pas dans une force vive. Vous voyez ce que je veux dire ?

Ce militant de 80 ans, de Franche-Comté, dont on a choisi l'extrait d'entretien figurant en page de garde, résume très bien cette dissociation réussie entre son statut de vieux et la figure de personne âgée²⁰ :

Oui, moi, je vais avoir 80 (ans) cette année. Dans deux mois, trois mois. Bon, on est dans les vieux. Enfin, non, dans les personnes très âgées. Mais qui ne sont pas vieux. [...] Bon, je fais partie d'autres associations. Moins prenantes si vous voulez. Mais je reste actif, quoi. Je ne sais plus à qui je disais ça, il n'y a pas longtemps. C'était il y a deux jours : « Je suis âgé, mais je ne suis pas vieux. » Voilà... j'ai été sollicité de toutes parts au moment du départ en retraite. Donc, vous voyez, j'étais pas ennuyé pour trouver un emploi de retraité.

La perspective de la mort, présente dans son discours, prend alors une toute autre tonalité :

20. Sans le savoir, les propos de cet interviewé rejoignent l'interrogation du dossier du *Monde diplomatique* de juin, 2013, « A quel âge devient-on vieux ? ».

Pour moi, je serai syndiqué jusqu'au cimetière, quoi [rires].

C'est bien une perspective vitale qu'affirme cette enseignante de Franche-Comté de 64 ans quand elle décrit l'intérêt, selon elle, des maisons intergénérationnelles :

Pour les personnes âgées, voir un enfant dans la journée, raconter une histoire, faire de la peinture, c'est pas difficile et ça les occupe. Donc, la personne âgée, elle a le sentiment d'être utile, même si elle est seule parce qu'elle n'a pas d'enfant ou que ses enfants sont loin. Elle a la possibilité d'être encore dans le monde des vivants, quelque part.

Cette conversion de l'image, assez traditionnelle de la vieillesse comme décrépitude, en un temps tourné vers l'action, constitue sans aucun doute l'élément central d'un prolongement du militantisme syndical. Assez symptomatique apparaît ainsi ce retournement du stigmate qu'effectue cet enseignant de 70 ans, sur la notion de dépendance :

La plus grande dépendance, vous savez quand c'est dans la vie ?

Non.

C'est dans l'enfance. Parce que pendant à peu près une vingtaine d'années, on est totalement dépendant. Souvent on gagne sa vie, même mal, même peu. Après 20 ans en général. Et les 10 premières, même les 15 premières années, on a une dépendance très forte. Donc, ce qu'on dit nous, c'est que quand on se plaint de la dépendance des personnes âgées pour lesquelles ça dure en moyenne 18 mois et ça touche une personne sur six. Faut relativiser. Ça n'a rien de comparable avec les enfants. Et puis pourquoi ça pose un problème pour les personnes âgées alors que ça en pose pas pour les enfants ?

Cette malice rhétorique, pas fautive pour autant, n'empêche pas l'existence de difficultés spécifiques à l'organisation des retraités, comme on vient d'en passer un certain nombre d'aspects en revue.

Après avoir évoqué les limites et obstacles spécifiques d'un syndicalisme en direction des retraités, reste à aborder, dans une dernière séquence sur ce qui motive les retraités à demeurer syndiqués à la CFDT.

Partie 3

Le sens de

l'adhésion syndicale

On l'a entrevu dans les pages qui précèdent, le maintien de l'adhésion, pour ne rien dire d'une activité syndicale, est loin de correspondre à une attitude spontanée ou naturelle. Si l'on ne peut, toutes choses étant égales par ailleurs, espérer un développement de la syndicalisation de l'ensemble (ou d'une fraction conséquente) de la catégorie retraités, il n'en reste pas moins que la compréhension des motivations de cette continuité syndicale permet d'entrevoir ce qui retient ce type d'adhérents. Trois aspects méritent en particulier d'être rapportés pour ce faire. Les retraités souhaitent trouver dans leur organisation syndicale un lieu de sociabilité et de rencontres, sur fond d'une proximité de statut. Dans un second temps, les spécificités du syndicalisme seront précisées, sous l'angle de la thématique de la citoyenneté syndicale. Enfin, dans un dernier moment, on se penchera plus particulièrement sur les valeurs qui sous-tendent cette affiliation maintenue.

3.1 Sociabilité, loisirs, rencontres.

Se retrouver, prendre plaisir à agir ensemble, discuter, polémiquer, argumenter, partager de la convivialité, des loisirs, bref éprouver le lien social. Sans que cela soit la première fonction du syndicat, c'est un thème qui revient régulièrement dans les discours que nous ont tenus les interviewés. Pour appuyer ce constat, l'évocation de cet enseignant de l'Île-de-France de 64 ans est assez emblématique de cette recherche de relations sociales, qui peuvent s'éprouver dans l'action syndicale retraitée. Son cas est assez paradigmatique de cet aspect, car il constitue la seule illustration d'un syndiqué qui révèle passer plus de temps au syndicat qu'il ne l'a fait durant toute sa vie d'actif. Adhérent tardif du SGEN, la quarantaine passée, sans que cela s'accompagne d'un engagement associatif (ou politique) parallèle, mis à part, profitant des disponibilités de la retraite, son inscription au cours du Collège de France. Cette « passion syndicale » qui se découvre au moment du passage en retraite l'a d'ailleurs amené (là aussi, une exception parmi nos interviewés) à participer à un stage de formation syndicale où il a :

Vraiment découvert le fonctionnement de la CFDT [...] Pour certains qui ont eu une action militante dans la CFDT, c'est peut-être inutile. Mais moi, j'avais jamais... J'étais même jamais allé à la maison des syndicats à Créteil. Bon, il y avait une réunion de l'UTR à la maison des syndicats. On disait, c'est le SGEN, c'est la maison des syndicats... Mais pendant 30 ans, je ne suis jamais allé aux congrès et aux choses comme ça [...] Maintenant, à Créteil, le SGEN, je sais où c'est. C'est le troisième étage. Bon, je l'avais jamais fait avant.

Divorcé, clé de compréhension de cette inclination inaccoutumée, tout en souhaitant un engagement limité :

Je vais rester engagé au niveau local. Mais je ne pense pas m'engager au niveau départemental. Oh, peut-être au bureau du département. Je vais voir ce qui va se passer. Après, c'est rentrer dans le cycle. C'est un peu comme un travail... C'est les horaires.

Ce qui le motive clairement, c'est d'éviter l'isolement :

Non, mais, c'est vrai que la CFDT, c'est aussi un lien social quoi. Le problème de la retraite, c'est la désocialisation. Même en allant aux cours au Collège de France, on est assis côte à côte, mais ça crée pas de lien. Y a pas de TD où on peut échanger avec les autres. Bon, y a des cours en amphi, y a des séminaires en amphi. Bon, y a pas beaucoup de lien social. Donc, la CFDT, c'est aussi pour ça. C'est avoir des contacts avec des gens, des gens sur place. Des gens sur Champigny,

et d'autres métiers quoi ! [...] Donc, là à Champigny, les copains, c'est plutôt des métiers manuels, dans l'industrie ou un qui était dans des labos de recherche et qui faisait des dessins industriels, enfin voilà ! Vous voyez, c'est autre chose. C'est d'autres contacts, c'est la vie de Champigny. Ça permet de rester en contact avec nos amis, avec des gens quoi ! Bien que dans l'enseignement, on ne soit pas en contact avec grand monde. Bon, les profs, on est dans la classe, on a des contacts avec des étudiants, mis à part ça, les collègues un peu à la cantine. De toute façon, moi, je ne mangeais jamais à la cantine. Alors, c'est un peu dans le syndicat qu'on avait des contacts, autrement, y a pas d'autres contacts dans l'enseignement. On fait pas comme dans les autres métiers, où on côtoie les gens toute la journée. Toute la journée non, parce que faut corriger les copies. Et puis on les côtoie pas toute la journée, et puis les relations sont, même si on se croise dans un couloir entre collègue, c'est à peu près tout. Donc, là aussi, c'était le lien syndical et ça permettait aussi de rencontrer d'autres collègues. [...]

Non, non, c'est en bonne partie pour ça que je me suis engagé à l'Union locale. C'est pour garder un contact avec d'autres gens, et puis faire avancer les choses aussi.

Cette insistance recherchée dans les contacts avec d'autres personnes, le syndicat comme substitut à des relations défailtantes, est parfaitement exprimée par cet interviewée. Il n'est d'ailleurs pas nécessairement réservé à la situation de retraité. Mais, comme le note ce retraité de 71 ans, sans faire allusion au cas précédent bien sûr, cette situation relève de l'exception. En règle générale, les activités, réunions et rencontres, ne créent pas de la sociabilité ou provoquent des rencontres, mais actualisent cette mise en contact :

La sociabilité des gens qui font partie de l'UTR, elle est acquise déjà. C'est pas qu'elle (l'UTR) crée la sociabilité. Elle se vit. Mais elle ne se crée pas. C'est acquis

C'est-à-dire, c'est acquis ?

Eh ben, quand les gens arrivent à l'UTR, ils sont déjà sociabilisés. C'est fait. Par contre, ils trouvent un lieu où ils peuvent exercer cette sociabilisation, qu'ils ont acquise du temps qu'ils étaient ailleurs. Je dis ça justement, parce que c'est intéressant la remarque que vous faites. C'est que l'UTR sert à ça. Mais c'est un lieu où on n'apprend pas la sociabilisation, parce que les gens l'ont déjà.

D'autres interviewés expriment ce besoin de rencontre permis, aussi, par le syndicat. Cette ancienne assistante sociale de 64 ans, le pointe bien pour le cas de l'agglomération parisienne :

Pour vous, c'est un espace de sociabilité l'UTR ?

Ben je pense que ça peut l'être. Bon plus ou moins. Non pas plus que ça. Mais ça peut l'être en tout cas. Ben c'est-à-dire-que c'est aussi le problème après des conditions de vie des personnes retraitées. Il y en a quand même on voit bien qu'ils sont très isolés. À Paris c'est très net quoi. Alors en province je ne sais pas, mais à Paris des personnes âgées isolées il y en a beaucoup quand même. Et il y en a évidemment à la CFDT aussi hein. Ben moi je vois bien effectivement dans le comportement de certaines personnes combien ces réunions de secteur peuvent être importantes. Parce que justement elles rencontrent du monde. Et puis l'UTR organise des visites, un après-midi festif. Ils organisent des choses comme ça. Mais moi je n'y suis pas allée jusqu'à présent. Si. J'ai quand même visité. J'avais visité le musée des francs-maçons. Je ne connaissais pas. Je me suis dit c'est l'occasion. Mais sinon, oui ça peut être ça oui, ça peut être un espace de sociabilité. Oui bien sûr.

Ce goût de la rencontre, de la découverte, des activités communes est entretenu par les animations ludiques, de loisirs que les structures mettent en place. À plusieurs reprises a été exprimée la satisfaction de participer à un voyage convivial pour découvrir tel ou tel monument, musée ou ville, généralement accompagné d'un repas. Chaque ULR ou UTR possède d'ailleurs sa commission loisirs, qui organise des événements, sortie, galette des rois et autres réjouissances qui permettent aux membres du groupe de se retrouver de manière conviviale et culturelle. S'exprime clairement la volonté de rompre avec des loisirs de pure consommation pour inscrire ceux-ci dans une perspective d'éducation populaire, ainsi que le relate ce Bourguignon de 78 ans au sujet d'une sortie assez typique parmi celles organisées par les retraités (y opposant d'ailleurs la sortie purement récréative à laquelle il avait participé quelques temps auparavant dans le cadre de son ancienne entreprise) :

Faire des sorties comme ça, euh... c'est intéressant ! Qu'est-ce qu'on avait d'autre ? Nous avons été aussi, bien sûr, au Creusot. On a visité, eh bien, le musée du Creusot, les forges et tout ça... On était... on avait été aussi à Nevers... à travers, euh... le magnifique musée de la porcelaine et de la faïence de Nevers. Là aussi, les conditions de vie et de travail... Moi je crois qu'à chaque fois, on peut... bon ! Prendre un terme qui est déjà un peu dépassé, mais on peut rester dans l'histoire ouvrière, quoi ! Dans ce qui a été notre vie, ce qui est encore notre vie. Euh... Faire de, de la culture et du loisir sur ces deux bases-là, c'est intéressant. Faire du loisir pour, pour de la distraction, pour amuser les gens... Bon, sinon, c'est gratuit.

Cette fonction de resserrement des liens entre les membres autour d'une culture partagée prolonge les moments proprement revendicatifs ou de discussions et d'échanges entre militants. Chacun veille, c'est ce qu'on l'on nous a exprimé en tous cas,

à ce que cette dimension festive n'empiète pas sur les autres aspects de l'entreprise syndicale.

On remarquera que l'aspect loisirs est tout à fait essentiel pour les plus anciens des retraités, que leur état de santé tient éloigné des activités revendicatives. Comme l'exprime ce Bourguignon, ancien de la SNCF, 92 ans et qui se définit, avec le sourire, comme : « Là, maintenant, je suis vraiment retraité des retraités » :

Plus tôt dans votre retraite, vous avez participé à des actions ?

Oui, Pas mal d'actions je dois dire. Mais y'en a de moins en moins. J'y vais de moins en moins aussi. Parce que des manifestations, maintenant, je me déplace difficilement. Je ne peux plus y aller. [...] Mais, bon, tous les ans, autant que faire se peut, on va à l'Assemblée générale. On... on donne signe de vie. On boit un coup. On élit un nouveau bureau. Enfin...Faire des structures normales. Et puis, j'ai toujours des contacts par téléphone. Je sais ce qu'ils font.

Cette forte insertion sociale, que l'on a pu (modestement) observer à l'occasion des quelques réunions auxquelles notre équipe a pu participer, repose sur un socle de statuts communs. Comme l'ont exprimé spontanément, à plusieurs occasions, nos interlocuteurs, les revenus de leur pension sont tout à fait acceptables. Sans qu'aucun chiffre n'ait été jamais avancé, nombreux sont les mentions de « *retraites correctes* », « *le pouvoir d'achat, c'est pas le vrai problème* » ou encore ce dernier qui informe que sa pension équivaut quasiment à son salaire, revenu qu'il considère comme tout à fait acceptable. Faut-il en inférer comme le suggère cet ancien cadre bancaire parisien de 64 ans, que :

Peu de retraités syndicalistes ont des problèmes d'argent. Ils font partie de la tranche moyenne. [Et] moi, je fais partie des retraités qui ne se plaignent pas.

Il ne nous est pas possible de répondre à cette question, sur la base de la documentation réunie. Simplement, ces déclarations, toujours spontanées, connotent un aspect générationnel, celui des retraités des trente glorieuses, qui, globalement (si l'on excepte les fins de carrière pour certains issus du secteur privé, avec plusieurs cas de personnes ayant éprouvé le système de préretraite) n'ont connu ni chômage (sauf transitionnel), ni interruption de carrière, y compris pour les femmes (sous réserve d'informations supplémentaires), avec des carrières ascendantes. C'est cette relative situation d'homogamie sociale qui permet à cette ancienne universitaire parisienne de 78 ans de mettre en avant la métaphore familiale pour caractériser le groupe des retraités CFDT :

Et donc, je pense qu'on est une grande famille, les retraités CFDT de Paris. On se connaît assez bien les uns les autres. Des anciens qu'on ne voit plus beaucoup. Des nouveaux qui arrivent. On fait des petites fêtes de temps en temps pour se retrouver.

L'intégration dans l'organisation syndicale fournit donc un support à celles et ceux qui y sont affiliés, sur la base de conditions de vie relativement similaires. Il ne s'agit absolument pas de défendre que cette configuration relève d'une recherche volontaire (ainsi que le cas évoqué pour introduire cette partie pourrait le laisser apparaître). Simplement, le processus du maintien de l'affiliation produit une rétribution secondaire sous forme d'un renforcement des liens sociaux, dont profitent les syndiqués retraités.

Reste à examiner, pour prolonger cette compréhension du sens de l'adhésion, la nature des activités développées dans le cadre de ce type de syndicalisme.

3.2 Une forme désenclavée de syndicalisme ?

On l'a souligné dans les pages précédentes, les syndicalistes retraités éprouvent fortement la coupure avec le monde des actifs et du travail. Certes cette coupure n'est pas totalement étanche et, dans maints récits, sont rapportés les coups de main donnés par des retraités pour les élections prud'homales, ou plus récemment encore les élections dans les TPE où un très grand nombre de retraités sont intervenus pour rencontrer les salariés de ces petites structures. Cette solidarité avec les actifs, fréquemment revendiquée dans les discours amènent certains à considérer que leur rôle, en tant qu'ancien, consiste à « *gonfler les cortèges syndicaux* » ou à envisager, qu'à défaut de l'entreprise, cela soit l'espace public qui devienne le lieu d'expression de la solidarité avec les actifs :

Je pense que, on n'a pas à l'attendre des jeunes ! On a tous à la, à la... Bon ! Je pense que les jeunes nous respecterons aussi, et puis nous écouterons, que s'ils nous voient... avec eux dans... On ne va pas être dans les bagarres dans l'entreprise (petits rires). Ce n'est plus notre lieu. Mais tout ce qui est dans la rue, ou des rassemblements, ou des manifs, tant qu'on n'a pas de gros problèmes de... Encore que j'ai vu des retraités en... en fauteuil roulants. Poussés par leur conjoint ou leur conjointe. Je pense aux copains. Là. De Chenôve qui viennent aux manifs.

Cette coupure d'avec les actifs ou, plus précisément, avec la dimension professionnelle mérite d'ailleurs d'être appréciée un peu plus attentivement. En effet un examen poussé

des récits d'activités développés par nos interlocuteurs montre que plus que de l'ordre de la rupture, c'est de celle de la réorientation que se manifeste le lien à l'activité. En effet, l'organisation du syndicalisme retraité sur la base de commissions laisse entrevoir une expérience professionnelle, pour certains/certaines, plus prolongée qu'il n'y paraît de prime abord. C'est notamment le cas de cet urbaniste de formation, retraité récent dans sa soixantième année et qui n'envisage de participer aux activités retraités que dans le cadre de la commission logement. Domaine où il déclare disposer d'une certaine expertise (*je suis quand même la référence dans le domaine du logement*), en particulier du fait de ses activités et engagements au sein de plusieurs associations spécialisées sur ce champ.

Cette spécialisation fonctionnelle, prolongement de l'ancien métier, réaménagée dans le cadre de commissions *ad hoc* est remarquée par ce syndiqué de la FGTE, parisien de 67 ans :

Selon justement l'influence des anciens syndicats, forcément dans l'UTR il y a aussi cette prise en charge plus ou moins appuyée sur certaines choses. C'est-à-dire que par exemple dans l'UTR il y a tous les personnels retraités des APHP, de toute la partie de la santé. On a des anciennes responsables là dedans. Et, elles, qui sont très très... la santé et voilà la dépendance et tout ça.

Bien qu'il faille relativiser cette coupure avec la dimension professionnelle qui n'est pas si définitive ni si radicale (sans parler de l'activité déployée dans les SSR), comme on vient de le remarquer, il n'en reste pas moins que l'activité syndicale ne se déploie plus dans l'entreprise. À une action syndicale professionnelle (ou interprofessionnelle), désormais dépassée (et souvent vécue négativement par les intéressés) se substitue une activité syndicale que l'on peut qualifier de « transversale », perçue de manière positive par les retraités. En effet, l'action syndicale change si ce n'est de nature tout au moins de cadre. L'entreprise laisse place à la cité. Il s'agit bien d'un syndicalisme articulé sur les lieux de vie, sur la proximité, le local, la ville, avec les difficultés de définition et de délimitation de l'activité revendicative. Dans la perspective d'un syndicalisme à bases multiples, tel que l'a envisagé le syndicalisme français, le syndicalisme des retraités participe d'un véritable désenclavement du syndicalisme, comme le note cette enseignante de l'enseignement privé de 83 ans de Franche-Comté, rapportant son expérience :

Ben j'avais envie de continuer en disant que ce n'est pas parce qu'on est retraité, que c'était inintéressant. Parce qu'on a aussi des choses à défendre quand on est retraité. Oh ben je n'ai pas hésité deux secondes.

Vous pensiez que vous aviez encore des choses à défendre. En quoi les retraités sont utiles au syndicat pour vous ? Qu'est ce qu'ils apportent ?

Alors ce qu'ils apportent, c'est une ouverture sur la société au milieu de laquelle ils vivent beaucoup plus. Et ils sont plus au courant des problèmes qui se posent pratiquement. Un gros avantage, c'est qu'en travaillant avec des gens issus d'autres milieux, ça ouvre aussi drôlement l'esprit. Surtout des enseignants. Ça leur fait prendre conscience des problèmes qui se posent dans d'autres situations. Quand on est enseignant, on est assez renfermé sur nos problèmes éducatifs, ce qui est un peu normal, et souvent pas assez ouverts sur les problèmes qui peuvent se poser dans d'autres situations, par exemple l'industrie, par exemple l'agricole. Bon, on essayait déjà de le faire un petit peu au niveau Franche-Comté parce qu'on avait des réunions. Mais ça, c'était les responsables qui en avaient un peu conscience, mais la base, pas du tout. Quand on est enfermé dans son boulot, je crois que ça met quand même quelques limites, surtout dans l'enseignement où ça prend pas mal. Ça, on pensait que chez les retraités, il fallait qu'on fasse davantage le brassage, que les problèmes qui se posaient n'étaient plus les mêmes, et ouvrir le syndicalisme sur le quartier dans lequel on vit. J'allais dire un syndicalisme au ras des pâquerettes, entendons-nous ! Un syndicalisme plus dans la vie de tous les jours quoi. D'ailleurs, je sais que quand on a lancé des enquêtes de retraités, mais venant de tous secteurs professionnels puisqu'on était retraité, on a fait une enquête sur la manière de vivre dans les quartiers ; l'accessibilité aux magasins, les transports, la santé. Alors c'est des choses qui ouvrent quand même pas mal. Le syndicalisme retraité, c'est ça, c'est la vie là, où l'on est.

Ainsi qu'on vient de le lire, du point de vue revendicatif, la retraite et sa défense constituent le cœur du répertoire syndical retraité :

Développement dans le temps du lien au travail [...] l'utilité d'un syndicat de retraités, je dirais que c'est tout simplement la défense des conditions de vie des retraités. Et bien, à partir de là, rationnellement, intellectuellement, c'est bien la continuité du syndicalisme. Mais c'est pas ça qui motive les gens à rester syndiqués, quand ils sont retraités. C'est parce que la situation matérielle des retraités, les ressources, mais aussi l'accès aux soins... Enfin, toutes ces choses-là, c'est bien ça qu'il faut prendre en main. Donc, ça fonctionne du point de vue de la satisfaction des retraités.

Cependant, la défense des retraites n'est pas exclusive d'autres revendications, comme la santé et ses déclinaisons (dépendance), ou encore les transports, comme l'avance cet ancien cadre de la sécurité sociale d'Île-de-France de 75 ans :

Et je trouve que c'est un problème de société qui doit engager les syndicalistes retraités. Parce que le retraité, ce n'est plus simplement son secteur d'activité qui est intéressant, mais c'est tout ce qui concerne la vie collective, la vie en société. C'est ça qui doit le motiver et l'intéresser, c'est les conditions de réflexion de ce qu'est le vieillissement dans la société. Voilà, en gros.

Et du coup vous voyez quelle place aux retraités dans la société ?

Ben moi, je vois la place équivalente aux salariés, qui essayent dans l'entreprise d'organiser la vie syndicale et sociale, la vie au travail en général. Je pense que dans la société, on doit avoir les mêmes modes d'organisation pour tous de la vie sociale, de la syndicale. Ils doivent être préoccupés par tous les aspects de la vie, que ce soit le logement, la santé, les activités encore d'éducation, de réflexion et qui existent pour les personnes vieillissantes. Mais, bon, y a pas de limite-là ».

Lesquelles revendications sont évolutives, conséquence de l'avancement en âge des retraités. Comme l'indique cette ancienne infirmière de l'Île-de-France de 77 ans :

Je me suis syndiqué à la retraite parce que c'était la continuité. C'était logique [...] Aujourd'hui, je m'intéresse davantage aux problèmes de maison de retraite. Aux problèmes de dépendance, parce que c'est quelque chose qu'il faut envisager. Alors qu'il y a vingt ans, c'était plutôt le niveau des retraites.

Le répertoire syndical classique se trouve ainsi élargi à des dimensions, si ce n'est nouvelles, tout au moins spécifiques au public concerné. Sans d'ailleurs qu'il y ait unanimité ou accord sur les contours revendicatifs. La thématique de la fin de vie suscite ainsi de nombreux débats sur la manière dont le syndicalisme peut intervenir. On peut par exemple repérer cette difficulté à intégrer cette dimension chez cette enseignante, encore en activité, qui dénie la légitimité de l'organisation syndicale à intervenir sur ce terrain, bien que son mari, retraité depuis plusieurs années, ait eu de graves problèmes de santé :

Donc, ça fait déjà 5 ans que votre mari est retraité. Donc avec les problèmes de santé qu'il a eu, est-ce que dans ce cadre-là, le syndicat, dans votre situation à vous, pourrait apparaître comme une porte d'entrée, une instance qui puisse vous donner des informations, vous aider ou est-ce que...

Ah non. Pas sur le domaine personnel. Non. Les difficultés de santé ou de fin de vie, non. Je ne vois pas. C'est pas comme la retraite. C'est plus au niveau santé, au niveau médical. Le syndicat, non. [...] c'est la famille qui doit s'en occuper.

Tout au contraire, cette ancienne postière de 84 ans, considère que le syndicat, en tant qu'il se positionne comme source d'informations pour ses membres est tout à fait apte à intervenir sur le terrain de la maladie d'Alzheimer :

J'ai utilisé la plate-forme de répit. C'est mis en place pour l'aide aux aidants. C'est pour les aidants d'Alzheimer. C'était utile [...] Et le syndicat, dans ce cas, il peut intervenir, à titre d'informations. Par exemple, faire intervenir quelqu'un qui explique [...] D'ailleurs, par exemple, dans les bulletins (désigne les bulletins qu'elle a ramenés), sur la dépendance, y' a des choses. Il y a un article sur les aidants. C'est comme ça que j'ai contacté la plate-forme de répit en Côte-d'Or.

L'organisation se présente alors comme un avertisseur sur des problèmes affectant la vie des retraités, comme le revendique cet ingénieur franc-comtois de 79 ans :

Pour vous, c'est le rôle du syndicat de s'occuper par exemple de la dépendance des personnes âgées, ou des financements des retraites... ?

C'est pas son rôle de s'en occuper mais de demander, oui, c'est son rôle. Là où il y a des carences ressenties par les membres, c'est faire remonter ces carences au niveau des centres de décisions et les centres de décisions, c'est les politiques, les ministères... Nous, on n'a plus rien à voir avec les patrons [...] Bien sûr, les pensions les plus faibles tout d'abord [mais] je pense que ce serait bien qu'il y ait une sensibilisation sur les institutions pour les personnes âgées dépendantes déjà. Et ensuite une formation ou une aide aux accompagnants. [...] Vous savez, on se croit jeunes et puis un beau jour, on se découvre vieux.

Précisément parce qu'il est en mesure d'agir au niveau collectif, le syndicalisme joue un rôle de vigie au sein de l'espace public, développant un syndicalisme citoyen, dont les contours ne sont ni donnés ni stabilisés²¹. Cette dimension de citoyenneté sociale qu'exerce le syndicalisme retraité se traduit ainsi par une difficulté à délimiter les interlocuteurs (éparpillés) comme le constate ce Parisien, ancien de la marine marchande de 67 ans :

Et quelles sont pour vous, parce que bon avec l'évolution de l'âge les revendications changent, pour vous quelles sont les revendications principales des retraités ?

Oh alors ils en ont un paquet justement. Alors les principales, bon. Il y en a beaucoup qui concernent les conditions de vie. Alors premièrement évidemment le pouvoir d'achat, mais en particulier le pouvoir d'achat des basses pensions hein

21. Pour illustrer ce point, il suffira simplement d'évoquer une étude qui nous a été signalée dans le cadre des nos rencontres. Enquête conduite par des retraités parisiens sur le remplacement des salariés par des automates dans les caisses de supermarché.

parce qu'il y en a qui... bon ça c'est une chose. La deuxième c'est, à mon avis, les conditions de vie. Dans une vie finissante, de plus en plus, il y a de la peine, du handicap, et pis après qu'est-ce que ça devient [...]

La dépendance. Perte d'autonomie et tout ça. Et donc ce sont les principales, les grosses choses. Après les moyens qu'on trouve pour se bagarrer, chaque fois toute la difficulté c'est qu'avant, quand on est syndiqué c'est très facile on a un patron, il n'y a que lui. Tandis que toutes les revendications des retraités, elles s'éparpillent partout, tout ce qui est... Voilà on parlait des transports l'autre jour pour que les personnes un peu handicapées ou un peu dépendantes puissent marcher sans être renversées. Enfin tout des trucs tous simples. Mais donc ça. À qui on s'adresse ? À la mairie ? Au syndicat des transports ? Il faut faire beaucoup, beaucoup de démarches. Et déjà même trouver où revendiquer. Il y a bien 4 ou 5 lieux où il faut le faire.

Cette difficulté à repérer les interlocuteurs et définir les responsabilités peut avoir des conséquences sur la définition des priorités syndicales, d'où le sentiment, parfois exprimé par certains, de débats et discussions sans fin. Ce qui fait d'ailleurs regretter quelques fois le temps trop important consacré aux discussions au détriment de l'action.

Cette accumulation (voire éparpillement, pour les plus critiques) des terrains d'action amène les militants à participer à de nombreuses institutions, liées aux différents domaines d'action aussi bien généralistes (ville, santé, transports...) que spécialisés sur le vieillissement (CODERPA notamment, mais aussi maisons de retraites ou structures spécifiques). Cette participation institutionnelle importante, a des effets sur la dénomination même, par des militants, du registre d'action syndicale. Faut-il suivre cette universitaire parisienne de 78 ans quand elle propose de définir ce type de syndicalisme comme celui d'usagers ?

Et vous trouvez quand même que la structure retraitée est importante ?

Ah oui, tout à fait. Et je pense qu'elle est nécessaire. Elle fait partie du cadre de vie, elle fait partie de la société. Et je pense que localement un syndicat de retraités a son importance, parce qu'il n'y a pas beaucoup d'organismes de retraités qui peuvent prétendre à reprendre l'intérêt des retraités d'une manière aussi revendicative [...]

Alors, c'est vrai qu'on a de plus en plus une grosse responsabilité d'usager. Et on a du mal... Enfin, c'est une notion qu'on a du mal à mettre en place et à avoir. Parce qu'on nous demande de représenter les usagers. Mais, on n'a pas la formation pour ça. Si on veut être représentant d'usager, faut vraiment connaître le fonctionnement de l'instance à laquelle on nous demande de participer [...]

Moi, j'estime que le syndicat des retraités de Paris peut être représentant d'usagers dans un certain nombre d'instances. En particulier en milieu hospitalier. Et le milieu hospitalier, on n'y a pas droit. Parce que pour être représentant d'usagers à l'hôpital, dans une commission spéciale d'usagers, il faut faire partie d'une association dite agréée par la santé. Et l'agrément de santé, n'est donné qu'à une association de malades. On n'est pas une association de malades. On est une association de retraités.

Toujours est-il que ce registre de la représentation de l'utilisateur retraité laisse entrevoir une proximité avec le monde associatif. Si les syndiqués retraités CFDT, mais au-delà, représentent des effectifs de l'ordre de quelques dizaines de milliers de personnes, le milieu associatif des retraités se compte, pour sa part, en termes de millions d'adhérents²². Bien que l'UCR étant elle-même une association, ses membres dissocient clairement l'action portée par le syndicalisme retraités et les associations. Le désenclavement de l'activité et l'exploration de nouveaux domaines revendicatifs n'empêchent pas, pour les militants, une claire conscience de la différence entre le milieu associatif et le mouvement syndical.

Ce métallurgiste franc-comtois de 64 ans exprime de la manière la plus directe l'opposition qui peut se manifester entre le principe syndical et certaines structures associatives, qui regroupent pourtant des anciens travailleurs de sa branche :

Alors, il y a deux associations importantes ici. Il y a les médaillés Peugeot. Ça, c'est les pro-Peugeot. Ils tiennent vraiment à garder un lien avec l'entreprise. Quand ils ont créé les médaillés, c'était un peu une volonté manifeste de court-circuiter les organisations syndicales. Mais nous, c'est pas avec Peugeot [qu'on est solidaire], c'est avec la CFDT. [...] Et puis il y a l'association des retraités Peugeot.

Je vais vous poser une dernière question sur les associations que vous avez évoquées, l'association des médaillés et l'association des retraités de Peugeot. Vous avez des relations avec eux ? Vous avez des adhérents qui en font partie ? Comment ça se passe ?

Oui, oui, on peut dire qu'on a des représentants de l'union locale, du bureau ici qui font partie des deux associations C'est aussi pour se tenir au courant de ce qui se passe. Alors, y a un peu une chose qui nous inquiète. Je parle des retraités, pas des médaillés. Une chose qui est importante, avec 3000 adhérents et par rapport à nous qui avons un peu plus de 1000 adhérents dans toute la Franche-Comté. Alors, c'est plus de 3000 salariés de l'entreprise et ils ont la prétention d'être représentés

22. Lire l'ouvrage de référence de Jean-Philippe VIRIOT-DURANDAL, *Le pouvoir gris. Sociologie des groupes de pression de retraités*, Paris, PUF, 2003.

dans le Conseil Général, dans le CODERPA. À l'heure actuelle, ils sont... parce qu'on tient compte des représentations des associations au niveau national. Alors eux, c'est strict, c'est comme ça. Mais, de temps en temps, ils écrivent de temps en temps au conseil général en disant « on est une grosse association, on a des choses à dire, il faudrait mandater quelqu'un au CODERPA. Ça n'a pas marché jusque-là, mais ils sont encore là.

Cette universitaire parisienne, à partir de son expérience de représentante CFDT au CODERPA, exprime également une assez vive défiance à l'égard des structures associatives qu'elle est amenée à fréquenter :

Vous trouvez quand même que la structure retraitée est importante ?

Ah oui, tout à fait. Et je pense qu'elle est nécessaire. Elle fait partie du cadre de vie. Elle fait partie de la société. Et je pense que, localement, un syndicat de retraités a son importance. Parce qu'il n'y a pas beaucoup d'organismes de retraités qui peuvent prétendre à reprendre l'intérêt des retraités d'une manière aussi revendicative, je dirais. Parce que les associations de retraités, c'est des associations avec le plaisir de se retrouver. Ils disent entre eux ce qui ne va pas. Mais, ils ne s'affichent pas. Ils ne se mettent pas dans des positions où ils peuvent essayer de peser. Enfin, moi, j'ai pas une bonne opinion de mes petits camarades du CODERPA qui représentent des tas d'associations. Parce que derrière eux, il n'y a pas de militants. Ils sont représentants, mais, on sait pas trop pourquoi. Est-ce que c'est pour mettre sur leur carte de visite ? Et encore, je sais pas. Et quand on a besoin de gens pour faire des choses, ou quand on les invite à des forums... [...] Bon. Et c'est pareil, on édite des documents. Mais ils ne les diffusent jamais dans leurs organismes. Ils en prennent jamais. On n'est pas au CODERPA pour soi. On est au CODERPA pour représenter un groupe. C'est ça qui devrait faire le poids, justement.

Comme l'explique cet ancien cadre bancaire franc-comtois de 62 ans, il faut déjà opérer une claire distinction au sein du milieu associatif entre les associations qui regroupent des bénéficiaires directs (ou leurs familles) de telle ou telle cause, qui se placent volontiers en concurrence avec les organisations syndicales et les associations « citoyennes », expressions de la société civile :

Dans les associations, on retrouve des bénévoles. On retrouve des adhérents, on retrouve des gens qui siègent dans les conseils d'administration. C'est souvent des gens qui sont en retraite parce qu'ils ont du temps, c'est souvent des gens de la CFDT, donc voilà le lien peut être fait comme ça. Des gens, des anciens syndiqués qui s'impliquent dans des structures, des structures d'insertion par l'activité économique par exemple, dans les gens qui travaillent avec les personnes en réinsertion, c'est souvent des anciens syndicalistes qui siègent. Mais bon c'est vrai

qu'il y a des associations qui sont très peu ouvertes à la société civile au sens large. Je vous dis, les associations sur le handicap, sur la maladie d'Alzheimer, c'est tous des gens qui sont concernés. C'est complètement différent les associations. [...] dans toutes les grosses assemblées générales des grosses structures d'insertion par l'activité économique qui font de l'insertion avec des bénéficiaires du RSA par exemple, les gens qui siègent dans les conseils d'administration, au bureau, les présidents, les bénévoles, ils ne sont pas forcément concernés. C'est pas des gens qui sont en insertion, c'est pas des gens qui sont en situation de handicap, donc ils peuvent servir de relais entre le syndicat s'ils y sont et l'association. Et là, je ne pense pas qu'il y a une concurrence qui peut s'exercer. Mais par contre, dans certaine associations, on les connaît, elles sont très peu ouvertes à d'autres adhérents que des gens qui sont extrêmement concernés. [...] Mais il y a des fois c'était extrêmement dur de les comprendre parce qu'ils sont dans leur truc. Mais on peut les comprendre parce qu'ils sont confrontés avec leur enfant... C'est terrible ce qui leur arrive. Mais c'est très compliqué de discuter avec eux. D'abord ils vous disent, vous, vous n'êtes pas confrontés à ce qu'on vit. C'est juste. Donc c'est pour ça qu'il y a certaines associations dans lesquelles c'est difficile de s'investir. Qui font plutôt du lobbying, qui savent où taper, qui ont leurs représentants dans les ministères. Ça c'est clair. Mais il y a d'autres associations, où il y a des militants associatifs et des militants syndicaux qui siègent, qui peuvent faire le relais et qui peuvent travailler en parfaite harmonie. Enfin, moi je vois ça comme ça.

C'est une tonalité assez similaire qui est utilisée par cette ancienne enseignante du secteur privé de 83 ans de Franche-Comté :

Par rapport aux problématiques toujours liées au vieillissement, vous savez que les associations dominent un petit peu ce champ avec par exemple des associations comme Alzheimer 21 à Dijon. Ces associations attirent beaucoup de retraités sur ces questions de dépendance. Qu'est-ce que vous pensez du rôle de l'association d'une part, et le rôle du syndicat d'autre part ? Est-ce que...

C'est-à-dire que le syndicat voit les choses d'une manière moins ciblée que l'association. Déjà parce que la plupart des membres ont toujours des membres de leur famille qui ont besoin d'être traités et qui se rendent compte des manières différentes dont le problème peut être abordé. Moi je pense que les deux se complètent. Mais nous, où c'est important c'est en tant que la voix des usagers un petit peu.

C'est-à-dire ?

C'est-à-dire des gens qui connaissent des personnes qui sont atteintes d'Alzheimer, la manière dont elles sont soignées, dont elles sont aidées. Et puis, à ce propos, on a aussi beaucoup travaillé sur le problème de l'aide à domicile. Et on a des responsables syndicaux qui sont responsables aussi de certains groupes d'aide à

domicile et qui connaissent les choses très, très bien. Et qui expliquent tous les points de vue qui peuvent se rattacher à cela. On en a une en particulier à l'ULR de Besançon qui est formidable pour ça. On a obtenu là encore à la maison des seniors que la CFDT retraité puisse y faire des permanences tous les vendredis pour renseigner tous les gens aussi bien sur la prise de retraite, sur leurs droits, enfin voilà. Donc, vous voyez que finalement, on a une vie citoyenne drôlement engagée. Et, à mon avis, c'est le rôle particulier encore du syndicalisme retraité.

Si nos interviewés ont conscience d'une claire distinction entre ce qui relève du syndical et ce qui relève de l'associatif, cela n'empêche pas, selon leur propre expérience personnelle de ce milieu, de proposer régulièrement de nouer des liens, quand cela est possible, avec ce monde, que bon nombre fréquente par ailleurs²³, comme les extraits précédents d'entretiens le montrent clairement. Si l'identité syndicale ne recoupe pas celle de l'engagement associatif, toutes les collaborations qui permettent de faire avancer les causes défendues par l'organisation syndicale sont les bienvenues.

C'est la position avancée par cette enseignante franc-comtoise de 65 ans, qui plaide pour une articulation entre syndicat et association, car c'est ce qui permet de faire progresser les sujets revendicatifs :

Par exemple, quand on a parlé tout à l'heure des questions de dépendance, de logement, des problèmes économiques qui touchent les retraités, est-ce que les associations ne prennent pas plus le pas que les syndicats sur ces questions ?

Ben c'est vrai qu'il y a des questions dont on parle pas mal en ce moment puisqu'il y a des associations pour Alzheimer, etc. Donc on entend ça. Maintenant, ces gens-là peuvent dire des choses importantes parce que peut être plus en prise, parce qu'au contact de familles dont l'un des parents est dans cette situation. Donc peut être qu'ils ont des réflexions à porter, mais ils devraient être relayés quand c'est possible par les syndicats pour faire pression ensuite sur les politiques dans ces domaines-là. Mais je pense qu'il vaut mieux parler de complémentarité, ce serait plus intéressant, que de rivalité. La rivalité en soi ça n'apporte jamais rien, enfin je ne crois pas. Enfin, ça peut être un obstacle à une évolution. Il me semble que c'est plus positif dans ce sens là. Mais c'est vrai que les associations, que ce soit les églises, les communautés religieuses, qu'elles soient musulmanes, juives, protestantes ou catholiques, ont des choses à dire sur la pauvreté par exemple. Quand il y a des appels aux dons, quand il y a des choses organisées, ce sont des gens qui sont en prise directe avec la grande pauvreté. Il faut bien dire que leur action est loin d'être négligeable quand même. S'ils étaient pas là parfois... Quand

23. Certains exercent même des responsabilités dans des associations dont ils ont participé à la création. Citons cet ancien cadre de la Sécurité sociale qui préside une association de soins et services à domicile.

on voit le nombre de repas distribués par les restos tous les ans, il faut s'interroger quand même. Maintenant c'est vrai que sur le logement, sur ces actions-là, on peut penser que les associations peuvent faire quelque chose. Droit Au Logement agit et agit encore avec parfois des figures chez des acteurs ou des gens comme ça, c'est très bien. Mais bon après il faut des relais, ça ne peut pas suffire.

Le type de syndicalisme citoyen, défendu par les retraités, cherche à s'ancrer et à se développer dans une proximité des lieux de vie, articulée au terrain et aux besoins de la population retraitée. Dans son action et ses manifestations, il croise le chemin des associations (au moins certaines), avec lesquelles il est loisible, d'un point de vue pragmatique, de développer des convergences. Cette conception transversale de l'action syndicale, si elle tâtonne parfois, s'inscrit dans une perspective d'innovation et de citoyenneté sociale, visant à désenclaver le groupe des retraités et inscrire ce dernier comme un acteur de plein droit de la vie de la cité. Ce syndicalisme, éminemment spécifique, se développe harmonieusement dans le cadre de la stratégie confédérale. C'est ce dernier point que l'on va aborder dans la partie qui suit.

3.3 À l'aise avec les valeurs confédérales

Interrogés sur les conceptions syndicales qui sont les leurs, les retraités du corpus se retrouvent globalement dans les valeurs de négociation et de compromis qui sont celles développées par la confédération depuis plusieurs décennies désormais, bien présentées dans le livre dirigé par Martine Barthélémy²⁴. « J'aime bien la CFDT car c'est un syndicat humaniste, qui a le bon sens de la négociation », comme l'exprime cet universitaire bourguignon de 68 ans. Le refus d'un syndicalisme du « Non » permanent est exprimé à plusieurs reprises au cours des entretiens. C'est bien autour d'un syndicalisme de propositions que se retrouve la plus grande partie des interviewés, autour des conceptions politiques et du positionnement général de la confédération, ainsi que l'exprime cet ancien cadre bancaire parisien :

Pour moi, si, parce que c'était une adhésion aux valeurs de la CFDT. Donc il n'y a pas de raison que... Je ne me suis pas inscrit à la CFDT pour...

La défense ?

24. Martine BARTHELEMY et alii, [dir.], *Le réformisme assumé de la CFDT*, Paris, Presses de Science-Po, 2012.

Pour me faire défendre de quelque chose. Je n'avais plus rien à défendre, j'étais en fin de carrière. Si j'adhère, c'est parce que je veux soutenir la CFDT.

Et... Donc, là ça pose le souci que la CFDT se pose en fait. Justement. Vous, c'est pour soutenir la CFDT en tant que retraité.

Oui, voilà.

Mais, c'est pour soutenir la CFDT auprès des retraités ou ce serait pour soutenir la CFDT auprès des actifs que vous seriez adhérent. Ou l'ensemble. L'ensemble des idées.

C'est plutôt l'ensemble des idées, plutôt côté actifs que ça m'intéresserait. Je veux dire, si je reste, c'est pas pour les retraités. C'est pour les idées générales de la CFDT qui me semblent justes.

À plusieurs reprises, cette approbation des positions de la CFDT s'est manifestée dans les discours, y compris sur la question des retraites. Non seulement nos interlocuteurs se retrouvent dans l'idée d'une augmentation de 0,3 % de la participation des retraités au comblement des caisses de retraites, mais certains vont jusqu'à anticiper les évolutions possibles en approuvant par avance l'idée d'en finir avec la déduction de 10 % des impôts pour les retraités. L'idée générale qui prévaut est que les retraités (hors faibles pensions) doivent assumer leur part dans le comblement des déficits, ainsi que l'argumente cette syndiquée ancienne du SGEN de 63 ans :

Le problème, c'est aussi celui de la participation des retraités à la réduction des déficits. À quel niveau les retraités doivent participer ? [...] On va dire qu'on est correctement protégé, hein. Si on compare avec d'autres pays, c'est pas l'extrême américain. Il faut un juste équilibre.

Cet accord avec l'orientation portée par la confédération se paie même parfois d'un désintéret pour le contenu revendicatif précis. Ce qui prédomine, c'est la fidélité et l'identification à l'organisation, personnifiée par ses dirigeants, ainsi que l'exprime cette retraitée de 61 ans d'Interco, en Franche-Comté :

Et sinon, pour revenir sur la CFDT. Pour vous, si vous êtes encore syndiquée en étant retraitée, c'est que vous devez avoir des revendications je pense.

Non. Non, je vais vous dire, je m'en fous un peu. [...]

Non, ce qui m'intéresse maintenant, c'est, oui justement la retraite. Pour pas qu'ils nous baissent les retraites, les trucs comme ça parce que j'y suis. Mais non, je m'en fous un peu.

Oui, voilà, du coup, si vous avez plus de revendications, vous adhérez quand même pour les valeurs que ça représente ?

Oui, voilà, pour les valeurs de la CFDT. J'ai toujours été CFDT, et puis moi, j'aimais bien Chérèque. Malgré que la réputation qu'il a, c'est que Chérèque il était à droite. Tout le monde dit que la CFDT, c'est un peu à droite. Je suis pas du tout d'accord »

Cette connivence avec l'orientation syndicale ne signifie pas pour autant unanimité de l'ensemble des membres et militants. Sans même évoquer les récits tournés vers le passé :

La mentalité CFDT, n'est pas de sortir dans la rue comme peuvent l'être beaucoup d'autres. C'est pas une organisation... Ça je le reproche un peu, parce que la CFDT en 68, c'était autre chose quand même [Parisien, 67 ans],

se manifeste néanmoins avec force une distance critique à l'orientation confédérale. C'est le cas sur la question des retraites où certaines des personnes interviewées évoquent avoir été troublées par la manière dont la confédération s'est positionnée en 2003. Souvent assortie d'un discours critique à l'égard des partis politiques de gauche et du principal d'entre eux au premier chef, cette sensibilité s'est exprimée à plusieurs reprises au cours des entretiens. En témoigne cette cadre universitaire bourguignonne de 52 ans :

Autant la CFDT, dans d'autres domaines est hyper-efficace, elle fait très bien les choses, là, sur les retraites. Non. J'ai vraiment failli dire que je n'adhérais plus à la CFDT [en 2003]. J'étais un peu éloignée de la position de la CFDT.

Cette distance englobe aussi une dimension politique, comme en témoigne cet ancien permanent bourguignon aujourd'hui âgé de 78 ans, dont le récit se teinte d'un certain fatalisme :

Ah oui ! Oui, oui, oui ! J'ai aussi été sur le terrain politique. Bon, bah, là, moi je suis... J'ai adhéré à la convention des institutions républicaines de Jean-Pierre Chevènement, dans les années soixante-dix-huit. Euh... Je suis au Parti Socialiste depuis... j'ai dû faire une pause... Comme j'ai travaillé à Chenôve, j'étais assez ami avec Roland Carraz, le député-maire de Chenôve qui est mort, celui qui était avant Jean Esmonin. Et... on a... on a fait des choses, quoi ! Mais... ça n'a jamais été mon engagement premier ça, ça a toujours été le syndicalisme. Bon ! Je suis toujours syndiqué chez les retraités, on va sûrement en parler, et puis... Bon, je suis toujours au Parti Socialiste. Mais de temps en temps, l'envie me prend de... de [inaudible], mais bien sûr une certaine fidélité, et de quitter la CFDT, et de quitter

le Parti Socialiste, pour des positions que je considère comme bourgeoises, c'est un peu triste. (petits rires) Bon ! Mais bon... D'abord, aller où ? Hein ! À mon âge ! Y faire quoi ? Y dire quoi ? Alors... des fois je me sens plus utile avec quelques-uns à engueuler les autres [rires] ! Bon, et puis, il y a aussi ce qui compte énormément : l'amitié.

S'exprime ainsi un certain dissensus à l'égard des positions adoptées par l'organisation, qui trouve néanmoins sa place dans une diversité de points de vue ; diversité dont on a pu apprécier l'ampleur également à l'occasion de la participation aux quelques réunions auxquelles nous avons été conviés. Ces divergences n'empêchent pas que, globalement, les personnes interviewées se considèrent à l'aise avec la stratégie confédérale.

Si l'on a pu observer au fil du propos se dégager un certain nombre de fragilités dans le maintien de l'adhésion à l'organisation, cette dernière partie permet de constater au contraire des éléments de force dans cette affiliation. Que ce soit à travers l'appréhension des liens de sociabilités (ou d'amitié comme l'exprime notre dernier interviewé, quelques lignes plus haut), dans l'exploration de nouveaux terrains revendicatifs permis par l'avancée en âge ou encore par l'adhésion au positionnement confédéral, il existe de nombreux points d'accroche permettant de cerner la force de la fidélité à l'organisation.

Conclusion

Ainsi qu'on a pu le lire, le maintien de l'affiliation syndicale après la période d'activité n'a rien d'évident. Largement, les conditions et modalités qui ont permis le développement d'un penchant pour l'action collective, l'engagement, le bénévolat permettent de comprendre comment ce capital militant perdure tout au long de l'existence et permettent d'envisager pourquoi et comment ce dernier peut se prolonger après l'abandon de la vie active, qui lui a donné son sens.

Le mouvement syndical en faveur des retraités se trouve face à un problème de gestion du maintien de cette bonne volonté militante. S'il peut espérer récupérer une partie de cette énergie militante auprès d'individus socialisés à l'engagement dans d'autres causes (le plus probablement associatives, de manière sans doute beaucoup moins marquée partisane), il doit être en mesure de pouvoir repérer ces capacités lors de la césure d'avec le monde du travail. Cependant, même si l'on peut le déplorer, rien n'indique que le syndicalisme puisse envisager, dans les conditions qui sont celles du fonctionnement et de la place du syndicalisme dans la société aujourd'hui, de pouvoir capter une partie très large des millions de retraités que compte le pays. Les conditions de l'affiliation syndicale, du développement d'un penchant militant, ressortent à des mécanismes

similaires à ceux qui prévalent pour les actifs. Et rien ne laisse présupposer à ce jour la survenue d'une génération spontanée.

Des mécanismes institutionnels permettant de prévenir la rupture du moment de retraite, d'anticiper même par des procédures informationnelles sont sans aucun doute envisageables. C'est d'ailleurs ce dont nous avons été avertis en ce qui concerne l'URR-IDF qui commence à mettre sur pied des conventions avec les syndicats pour être tenue au courant des départs en retraite des affiliés. Nous n'avons hélas pas pu aller bien loin dans l'analyse de cette procédure, qui démarre tout juste. Il en va de même en ce qui concerne la proposition formulée pour fournir une mutuelle à prix abordables (la MOCEN) à un public d'anciens salariés privés de leur mutuelle d'entreprise. Mais là encore, il n'y a sans doute pas de recette miracle à espérer. Les quelques cas de nouveaux adhérents gagnés au syndicalisme retraité par le biais de cette mutuelle, ne sont pas de parfaits inconnus, mais bien souvent des mutualistes qui se situaient dans le périmètre du mouvement syndical quand ils étaient en situation d'activité. Nous ne sommes pas en mesure de tirer des conclusions définitives, le lancement de l'offre MOCEN étant à peine balbutiant au moment où nous nous entretenons avec nos interlocuteurs.

Au-delà de ce que cette enquête a permis de dévoiler sur les prérequis d'un syndicalisme des retraités, demeurent par ailleurs quelques questions, qui n'ont pu être abordées dans le cadre de ce travail, mais qu'un prolongement permettrait sans doute d'affiner. Retenons trois aspects qui, chacun à leur manière, ouvrent sur de nouveaux questionnements.

Le premier porte sur la dimension comparative. Si l'on a cherché, autant que faire se peut, à croiser les angles d'approches, en faisant parler aussi bien des hommes que des femmes, des « jeunes » retraités aussi bien que des retraités plus âgés, des adhérents provenant de territoires et de traditions professionnelles variés, il n'en demeure pas moins que l'on est resté confiné à l'univers des retraités de la CFDT. Ici ou là sont apparues les autres organisations syndicales, mais seule une approche comparée systématique permettrait de comprendre ce qui est propre à la CFDT, de ce qui relève de l'espace du vieillissement et de la retraite. En toute bonne logique, seule une dimension comparative au niveau européen serait de nature à fournir des informations satisfaisantes.

Si les retraités (et quelques actifs âgés) ont permis de recueillir un discours riche sur les attentes en matière de syndicalisation, la collecte la plus systématique possible du point de vue des responsables actifs CFDT permettrait de mettre en regard les questionnements soulevés sur cette place singulière des « anciens » au sein du mouvement syndical. Le syndicalisme des retraités n'est pas indépendant des attentes, des représentations des actifs, de leur conception de l'âge et du vieillissement.

Enfin, si l'approche que nous avons proposée (en réponse à la commande) est résolument qualitative, rien n'empêche d'envisager un prolongement d'ordre quantitatif, permettant de mieux mesurer, au sens statistique cette fois-ci, les attentes du corps militant des retraités. La première étape qui vient d'être franchie a largement permis de déblayer le terrain et de reformuler un certain nombre d'interrogations. Reste à en mesurer plus précisément les contours.

La photographie que nous avons commencé à dépeindre repose très largement sur la base de la génération du baby-boom et des trente glorieuses. On peut s'interroger sur la pérennité envisagée pour le syndicalisme des futures générations retraitées, ainsi que nous y invitent certains de nos interlocuteurs à qui on laissera la parole pour conclure ce travail. Ainsi que l'exprime ce facteur bourguignon de 70 ans, à propos de cette génération des Trente Glorieuses :

Moi, je dirais qu'on va avoir des difficultés par rapport aux retraites, par rapport aux retraitables. Parce que le baby-boom, il ne va pas durer. Il est à la fin ou pas loin. [...] Mais bon, on garde nos valeurs. Il faut préparer pour que ça tienne.

Annexes

Annexe 1 : Grille d'entretien

La vie professionnelle

Le parcours : qualification initiale, changement de métiers, responsabilités exercées.

Intérêts et sentiments : entente, ambiance, sociabilité de travail.

Les engagements

Le syndicat et l'enquêté : conditions d'adhésion, responsabilités/mandats, plaisir/intérêt-déplaisir.

Le syndicat et la famille : autres membres syndiqués (y compris la descendance), place du syndicat dans la famille (empiétement sur la vie de famille, partage, conflit).

Autres engagements : associatifs/politiques (lesquels), ceux du compagnon ou de la compagne, engagements de la famille.

L'arrivée de la retraite

Sentiments personnels : accueil de la retraite d'un point de vue global (appréhension/envie, indifférence/attente).

Actions du syndicat : action de la structure pour garder le contact, pour maintenir « la carte ».

La retraite

Les activités syndicales : qu'est-ce que l'enquêté fait précisément pour le syndicat en tant que retraité ? (réunions, lectures, loisirs, travail de convictions – recherche de militants, cherche à syndiquer). Fréquence des activités, sentiment personnelle sur l'utilité de l'activité, pour l'entourage. Intérêt et limite de l'activité personnelle dans la structure.

Les jeunes et les vieux syndiqués : avis personnel sur le syndicalisme d'aujourd'hui (baisse du nombre de syndiqués, avis sur l'intensité de l'engagement). Quelle est la place accordée aux retraités dans le syndicat par les jeunes, selon l'enquêté ? Y-a-t-il concurrence entre jeunes et vieux ? Importance de maintenir le lien.

Syndicat et revendications de retraités

Relations entre retraités : y-a-t-il des relations entre les retraités du syndicat ? La sociabilité se fait-elle autour du syndicat ?

Nouvelles attentes avec le passage à la retraite : quelles sont les revendications des retraités (avis personnel et revendications des connaissances) ? Santé / Dépendance / Revenus / Logement / Maisons de retraite / Famille-entourage / Veuvage/... Les changements biologiques qu'apporte l'âge peuvent-ils se traduire en revendications syndicales ? Est-ce qu'un syndicat comme la CFDT peut se saisir de ces problématiques ?

« Compétition » entre syndicat et associations : « compétition » entre les activités (garde d'enfant, loisirs, autres engagements). Avis personnel sur le rôle de l'un et de l'autre. Complémentarité ou compétition pour attirer les retraités. Quel(s) rôle(s) pour le syndicat ?

Annexe 2 : courrier envoyé aux retraités (ou futurs retraités) de Franche-Comté

Dijon, le 5 octobre 2012



Madame, Monsieur

La confédération CFDT conduit actuellement une étude sur l'utilité qu'auraient les retraités à poursuivre leur engagement dans le syndicalisme. Cette étude est réalisée sur le Doubs et la Franche-Comté par une équipe d'étudiants de sociologie de l'Université de Bourgogne. Ce travail se fait à partir d'entretiens, anonymes, réalisés par ces étudiants et étudiantes. Chaque entretien dure environ une heure, une heure et demi.

Vous êtes susceptible d'être contacté par téléphone, afin de rencontrer un ou une de ces étudiants, qui définira avec vous les conditions de votre rencontre.

Nous souhaiterions que vous réserviez le meilleur accueil à ces « enquêteurs ». Lorsque cette recherche sera terminée, et ses résultats disponibles, nous ne manquerons pas de vous en tenir informé.

Dans l'attente, nous vous prions, Madame, Monsieur, de recevoir nos salutations les meilleures.



Georges Ubbiali,
Responsable de la recherche,
Maître de conférences à l'Université de Bourgogne
Georges.ubbiali@u-bourgogne.fr

06 31 83 71 58

&

Jean Louis Lavie,
Secrétaire CFDT Doubs,
doubs@retraites.cfdt.fr

06 84 10 53 03

Sous la tutelle de



Annexe 3 : texte du courrier envoyé aux retraités UCR d'Île-de-France

Madame, Monsieur, cher adhérent,

La confédération CFDT conduit actuellement une étude sur le syndicalisme des retraités. Vous avez le privilège d'être choisi lors d'un tirage au sort parmi les adhérents de la CFDT Retraités. Vous faites partie des personnes qui seront questionnées à domicile. Le tirage au sort permet de sélectionner des adhérents sans responsabilité syndicale.

Nous vous remercions par avance pour votre participation. Elle permettra de mieux comprendre les retraités face au syndicalisme et ensuite d'améliorer l'efficacité de la CFDT.

La confédération CFDT a confié cette étude à une équipe d'universitaires (université de Bourgogne, Dijon). Des étudiants ou étudiantes vont prendre contact avec vous pour recueillir votre avis sur le syndicalisme chez les retraités. L'avis de chacun de vous est important, car il permettra de mieux connaître vos motivations face au syndicalisme. Ainsi, même l'expérience des simples adhérents nous intéresse. Il est donc très utile que vous répondiez positivement quand ils prendront contact avec vous.

Ces quatre étudiants, Priya ANGE, Matthieu BERTON, Marine GUICHARD, Kévin MARTIN, vous joindront par téléphone pour vous rencontrer, dans les jours qui suivront la réception de ce courrier. Ensemble, ils ont déjà rencontré des syndiqués retraités sur la Bourgogne et la Franche Comté, régions sur lesquelles l'étude a été conduite dans un premier temps.

Il se trouve que nous ne disposons pas de votre numéro de téléphone. Les étudiants ne pourront donc pas vous contacter pour prendre rendez-vous. Vous nous faciliteriez la tâche en nous le communiquant par téléphone ou par mél :

- soit en appelant Georges UBBIALI au 06 31 83 71.58 ou par mél : g.ubbiali@free.fr,
- soit en appelant l'UCR-CFDT au 01 56 41 55 20, ou par mél : contact@retraites.cfdt.fr

Nous vous remercions par avance pour l'accueil que vous réserverez à ces jeunes enquêteurs étudiants.

Michel Devacht, secrétaire général

Georges Ubbiali, maître de conférences en sociologie,
responsable de l'étude, Université de Bourgogne, Dijon